

Collision entre un bus de voyageurs et un camion
10 personnes blessées dont des femmes à Béchar

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7179 - LUNDI 12 MAI 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Entrepreneuriat
Plus de 30.000 titulaires
de la carte de
l'auto-entrepreneur

P04

La consommation de sucre en Algérie jugée excessive

Un danger sur la santé publique !



Lire en page 03

P07

ORAN

Revitalisation du quartier historique de Sidi Houari
L'ex-Hôpital «Baudens» attribué par la wilaya à Sonatrach

Gardiens de voitures

«Il est temps de mettre fin à l'anarchie des rues»

Conférence internationale sur la pneumologie
L'environnement sur la santé respiratoire
à l'ordre du jour



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Jakarta

Boughali participe à la 19ème session de la Conférence de l'UPCI



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, prendra part, à partir de ce lundi prochain, à Jakarta (Indonésie) aux travaux de la 19ème session de la Conférence de l'Union parlementaire des Etats membres de l'Organisation de la coopération islamique (UPCI), et des réunions connexes, a indiqué, samedi, un communiqué de cette institution. "Le président de l'APN, participe à la tête d'une délégation représentant les deux chambres du Parlement, aux travaux de la 19ème Conférence de l'Union parlementaire des Etats membres

de l'Organisation de la coopération islamique (UPCI), et des réunions connexes, prévus du 12 au 15 mai en cours, au niveau du siège du Parlement indonésien à Jakarta", précise la même source. Placée sous le slogan "Jubilé d'argent de l'Union: bonne gouvernance et fortes institutions, fondements de la résilience", cette session sera précédée par la tenue des réunions du comité exécutif, du comité général de l'Union et des comités spécialisés permanentes, en plus des groupes arabe, africain et asiatique qui siègeront distinctement pour concertation".

Louisa Hanoune à propos des massacres du 8 mai 1945

«Etape charnière dans l'histoire de l'Algérie»

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune a affirmé samedi à Sétif que les massacres du 8 mai 1945 perpétrés par le colonisateur français contre le peuple algérien désarmé faisant plus de 45.000 martyrs constituent "une étape charnière dans l'histoire de l'Algérie". Animant un meeting populaire à la salle des conférences de la maison de la culture Houari Boumediene de Sétif à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale de la mémoire et du 80ème anniversaire des massacres du 8 mai 1945, Mme Hanoune

a considéré que ces crimes ont constitué "un tournant décisif dans l'histoire de l'Algérie et sa lutte pour la liberté et l'indépendance". Elle a également ajouté que "ces massacres furent aussi un tournant vers le combat armé comme étant la voie vers l'indépendance et l'élimination de la colonisation française" les comparant à "ce qui se passe aujourd'hui en Palestine occupée et notamment à Ghaza et au génocide et massacres systématiques qui y sont perpétrés par l'ennemi sioniste affronté par une résistance palestinienne inflexible et attachée à sa terre".

Fatma Zohra Zerouati (TAJ)

Les massacres du 8 mai 1945, une tache noire dans la colonisation française

La présidente du parti Tajamoue Amal El Djazair (TAJ), Fatma Zohra Zerouati, a affirmé, samedi à Guelma, que les massacres du 8 mai 1945 resteront une tache noire dans la colonisation française en Algérie. Dans une conférence organisée par son parti à la salle de cinéma "El Intisar" à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale de la mémoire et du 80ème anniversaire des massacres du 8 mai 1945 qui avaient coûté la vie à plus de 45.000 martyrs à Sétif, Guelma et Kherata, Mme Zerouati a considéré que la commémoration de ces événements est une opportunité pour faire "connaître aux générations montantes

la glorieuse histoire révolutionnaire de leur pays qui constitue une source de fierté d'appartenir à ce pays". Elle a ajouté que la France "reconnaîtra ces crimes par la force de l'histoire", soulignant que "l'attachement des Algériens à leur histoire s'étalant à travers les âges et leur imprégnation de leur référent, de leur identité et de leur culture sont la meilleure réponse aux parties étrangères qui ciblent l'unité du peuple algérien". L'intervenante a appelé à "faire de l'histoire un incubateur qui protège nos enfants des menaces et tentatives de remise en cause dirigées par certaines parties à travers des réseaux sociaux"

A l'occasion du départ du premier vol vers les Lieux saints

Le président de la République adresse un message aux hadjis



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, samedi, un message aux hadjis à l'occasion du départ du premier vol vers les Lieux saints de l'Islam. "A l'occasion du départ, ce jour, vers les Lieux saints, du premier vol de nos citoyens s'apprêtant à accomplir le pèlerinage, je prie Dieu, Mi-

séricordieux, de les protéger, de leur faciliter l'accomplissement des rites et de leur accorder Son pardon", a écrit le président de la République sur son compte personnel sur les réseaux sociaux. "J'invite tous les hadjis à être les meilleurs ambassadeurs de l'Algérie dans les Lieux saints", a ajouté le président de la République.

Front El-Moustakbel

Boutbig appelle à former un front unifié pour faire face aux défis extérieurs

Le président du Front El-Moustakbel, M. Fateh Boutbig, a plaidé, samedi depuis Djamaâ, wilaya d'El-Meghaïer, à la formation d'un front national unifié pour faire face aux défis extérieurs, dénonçant, par la même occasion, les tentatives d'atteinte au référent du peuple algérien. S'exprimant en ouverture d'un séminaire régional des cadres du Front El-Moustakbel des wilayas du Sud-est du pays, M. Boutbig a mis l'accent sur l'importance de constituer, dans le cadre de la mobilisation générale, "un front national unifié et sincère pour faire face aux défis extérieurs", avant de condamner

"l'acharnement extérieur tendant à porter atteinte au référent du peuple algérien". Il a soutenu, à ce propos, que le front national unifié est susceptible de "renforcer l'immunité de la nation, d'accompagner les réformes engagées par l'Algérie et d'appuyer les institutions de la République, en tant que "soupape de sécurité", et ce dans l'esprit des idéaux de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954", avant d'inviter la classe politique à "ouvrir un débat national avec la participation des élites et acteurs majeurs et ceux qui s'intéressent à l'histoire à l'effet de faire face aux défis extérieurs".

Parti Sawt Echaâb

Préserver la Mémoire nationale pour sauvegarder le message des chouhada

Le président du parti Sawt Echaâb (La voix du peuple), Lamine Osmani, a mis l'accent samedi à Guelma sur l'importance de la préservation de la Mémoire nationale pour sauvegarder le message des chouhada et bâtir un Etat fort. Intervenant au cours d'une rencontre des structures de son parti dans la wilaya, M. Osmani a souligné que la commémoration du 80ème anniversaire des massacres du 8 mai 1945 constitue "une opportunité pour rappeler les sacrifices consentis par nos aïeuls à travers l'atrocité de ces massacres coloniaux". Les algériens

"ont donné à travers les massacres une leçon de la conscience politique et du sens civique", a-t-il ajouté estimant que "les générations actuelles doivent s'inspirer de cette leçon pour s'impliquer aux impératifs de l'actuelle étape et aux efforts d'édification du pays d'une manière moderne reposant sur l'économie numérique et l'administration électronique". M. Osmani a considéré que "tous les algériens sont mobilisés pour consolider le front intérieur et affronter toutes les tentatives visant à porter atteinte à la sécurité et la stabilité du pays".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarfourdoran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

La consommation de sucre en Algérie jugée excessive

Un danger sur la santé publique!

Par B.Habib

Le sucre est-il un facteur de risque de cancer au-delà du fait qu'il génère le surpoids et l'obésité? Une étude est en train de démontrer l'affinité entre la surconsommation du sucre et les maladies cancéreuses. Mais restons en sûr les risques relatifs à l'obésité puisqu'un chiffre inquiétant de l'OMS 2016-2017 montre que plus de 9,2 millions d'Algériens vivaient avec ce fléau de quoi au fait ne pas s'en réjouir. La raison principale en est le sucre. Une surconsommation mondiale du sucre pour le moins préoccupante mais aussi en Algérie. Selon des chiffres récents, la moyenne de la consommation algérienne est de 24 kg par habitant par an, ce qui dépasse largement la moyenne mondiale. Que faut-il faire? Un rapport publié samedi par l'Organisation algérienne de protection du consommateur (APOCE), place l'Algérie au 4ème rang mondial des pays importateurs de sucre. En effet, avec un volume annuel de 2,5 millions de tonnes de sucre importé, on peut dire que le marché national est suffisamment alimenté sauf que la surabondance et la consommation excessive voire abusive n'est pas sans susciter de vives inquiétudes quant à ses effets immédiats sur la santé humaine et particulièrement sur la propagation de l'obésité notamment chez les femmes et les enfants. Une consommation des plus alarmants fait réagir également les organisations de santé et de protection de l'enfance contre les dangers du recours excessif sur les sucres et les produits sucriers en Algérie. L'étude

souligne que chaque Algérien consomme en moyenne 24 kg de sucre par an, un niveau largement supérieur aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Pour rappel, durant l'année 2022, la consommation nationale de boissons sucrées et d'eau aromatisée a atteint un niveau record de 3,517 milliards de litres. Ce chiffre quoique traduisant un engouement sur les boissons gazeuses notamment sucrées mais n'est pas en revanche, sans renvoyer sur le déglissement dans les comportements des individus, ce qui alerte sur la place omniprésente du sucre dans les habitudes alimentaires quotidiennes des Algériens. Si le sucre est naturellement présent dans de nombreux aliments comme les fruits, le lait ou le pain, il n'en demeure pas moins que le risque vient plutôt du sucre ajouté que l'on retrouve par exemple dans les boissons gazeuses, les jus industriels, les pâtisseries, les viennoiseries ou encore les produits transformés. Fait remarquable est la consommation de ces produits est surtout notable durant les mois de Ramadhan avec la ruée sur les pâtisseries orientales et autres produits sucrés assimilés. Les spécialistes soulignent à cet effet que cette surconsommation est intimement liée à l'augmentation des cas d'obésité, de diabète, de maladies cardiovasculaires, de troubles hépatiques et de caries dentaires. L'excès du sucre et notamment de boissons gazeuses augmente le risque de carie dentaire de surpoids et aussi d'obésité. Pour y remédier, l'APOCE suggère des solutions pratiques et appelle à une réforme des comportements alimen-

taires. Elle propose plusieurs recommandations pour réduire l'apport en sucre. Il s'agit d'abord, de réduire la consommation de boissons industrielles sucrées et privilégier les fruits frais aux desserts industriels et éviter les produits contenant du sucre ajouté, du sirop de maïs à haute teneur en fructose ou du glucose. Ce qui au demeurant laisse à penser que des campagnes de sensibilisation s'imposent à plus d'un titre pour atténuer la courbe vertigineuse et montante de la consommation du sucre dans le pays. A cet effet, un rapport de sensibilisation a été rédigé par Fateh Brassi, étudiant en master de technologie alimentaire et membre du bureau local de l'APOCE à Blida. Il y appelle à une prise de conscience collective pour adopter un mode de vie plus sain, dans un souci de préservation de la santé publique. La consommation excessive de sucre n'est pas un phénomène isolé à l'Algérie; elle s'inscrit dans une tendance mondiale inquiétante. Selon les données de Planetoscope, la consommation mondiale de sucre atteint environ 175 millions de tonnes par an, soit une moyenne de 25,5 kg par habitant. Cependant, cette moyenne masque des disparités significatives entre les pays. En comparaison, la consommation moyenne de sucre en Algérie est estimée à 42 kg par habitant par an, ce qui dépasse largement la moyenne mondiale. Cette surconsommation est préoccupante, d'autant plus que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande de limiter l'apport en sucres libres à moins de 10 % de l'apport énergétique total, soit environ 25 grammes par jour pour un adulte.

Forum africain d'investissement et du commerce (AFIC)

L'Algérie pivot dans l'environnement concurrentiel

Par Nadira FOUDAD

La bagatelle somme de 44 milliards de dollars doit être obtenue, selon l'appel de Rezzig et Boutalbi, respectivement ministre du Commerce extérieur et président du CAAID, lancé samedi depuis l'hôtel Sheraton à Alger. Placé sous le signe "African Prosperity", plus de 43 pays africains ont pris part à ce Forum sur l'investissement et le commerce de cette session, organisée par le centre arabo-africain de l'investissement et de développement, en présence de certains ministres et SG de plusieurs secteurs, sans oublier les élus des deux Chambres parlementaires. Plusieurs acteurs et opérateurs économiques, affiliés aux organisations patronales tels la CAPC, le CREA, la CGEA, entre autres, ont pris part à l'ouverture officielle du Forum par le président du CAAID. Les travaux de ce Forum, organisé sous le signe de l'«Intégration et prospérité africaine», ont été inaugurés par le visionnage d'un reportage sur les différentes étapes du processus de développement économique-financier et sur la numérisation concernant les transactions commerciales. Cette vidéo était interprétée par les observateurs comme une parfaite illustration de l'évolution dans plusieurs secteurs tels l'agriculture, l'environne-

ment, le tourisme et l'industrie, sans oublier les réformes entreprises dans plusieurs secteurs à l'image des facilitations et des services. Cette manifestation a vu la participation de plusieurs ministres africains et de plus de 1.000 personnalités économiques, outre la signature de plus de 120 accords entre les participants. «L'AFIC11» contribuera, selon le président du CAAID, Amine Boutalbi, lors de son allocution d'ouverture à l'intégration dans le processus de modernisation pour se mettre au diapason dans les secteurs clefs tels le transport, le commerce et les travaux publics, sans oublier le rôle des banques dans la promotion des échanges entre les pays africains. L'orateur reconnaît le rôle de la ZLECAF pour atteindre les objectifs assignés par le biais des contributions des banques africaines BAD et les banques arabes pour la promotion du commerce. Après une longue rétrospective des derniers développements survenus sur l'échiquier économique-financier, il a remercié la diplomatie algérienne et sa promotion dans les relations bilatérales et commerciales. Il s'agit aussi de la préparation de la 4ème édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), prévue du 4 au 10 septembre 2025 à Alger, avec la participation de très nombreux pays et dont les transac-

tions commerciales pourraient atteindre 44 milliards USD, à en croire les propos de Mohamed Amine Boutalbi qui se targue d'être sur le tas depuis 15 années de par son statut de carrefour d'investissement interafricain. Boutalbi occupe également le poste d'ambassadeur de cette foire. Dans son intervention qui fait suite à celle du président du CAAID, le ministre du Commerce extérieur, Kamel Rezzig, a surtout focalisé sur l'amélioration du climat des affaires conformément à un environnement transparent et concurrentiel pour booster l'investissement local et étranger. Kamel Rezzig a, dans son intervention, cité le programme gouvernemental par la promotion des échanges entre tous les partenaires africains dans le cadre de la ZLECAF. Il a lancé un appel aux opérateurs présents à saisir les opportunités pour sceller des accords d'échanges et de partenariat par rassurer que les réformes entreprises aidant entre autres la transsaharienne et les différents ports de l'Algérie pour faciliter ses échanges. L'Algérie, selon lui, est appelée à exploiter ces manifestations, d'autant que plusieurs établissements financiers continentaux et internationaux et des agences africaines d'encouragement de l'investissement ont participé à ce rendez-vous incontournable.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Les courtiers et la hausse des prix dans l'immobilier

«Le courtage» que ce soit dans l'immobilier ou autre chose, est une arme à double tranchant. Tout dépendrait du respect des lois et des règlements en vigueur. Justement, en ce qui concerne l'Algérie, c'est le règne du chaos qui en est responsable des extravagances des courtiers. L'Etat devrait en principe intervenir afin de juguler le métier de courtier. Le courtage est une prestation de service dans un domaine particulier. Il sert d'intermédiaire entre le prestataire et le client, dans les conclusions des contrats, des marchés, des ventes, des actes d'associations etc.... Une fois la débâcle maîtresse des lieux, le courtage finira par devenir un domaine où toutes sortes d'escroqueries, de transgressions de lois sont permises et constatées. Selon une acception très moderne, le courtage est un vecteur de l'économie nationale. Il n'a rien à voir avec les courtiers des cafés que nous connaissons chez nous. Avec les grands projets du bâtiment qui pullulent, un peu partout en Algérie, les prix de l'immobilier devraient normalement connaître une chute libre. Ce qui n'a pas été le cas, du moins dans la plupart du temps. Nous allons encore et pour la énième fois, nous retrouver en face des gangs du bâtiment, du logement et du BTP. Des parasites qui gagnent beaucoup, sans faire le moindre effort au détriment des autres, c'est-à-dire au détriment de ceux qui travaillent. Comme nous l'avons cité plus haut, un courtier est un agent public assurant des prestations afin de faciliter les contacts et les relations entre les différents acteurs économiques, également entre organismes et citoyens. Pourquoi donc, avait-il réussi à faire monter les prix ? C'est une conséquence logique quand il y a une situation où l'on ne respecte ni lois, ni règlements. Dans ce genre de situation, justement, le courtier va se transformer en un escroc, sans scrupule. Ils sont très investis dans le domaine que dans le cas extrême, ce ou ces courtiers seraient capables de créer des situations de crises. Ce phénomène, en dépit de sa gravité ne devrait, en principe, guère inciter l'Etat à capituler devant les gangs de l'immobilier. Le rôle constitutionnel de l'Etat, c'est justement, de purger les institutions de l'Etat de toutes sortes de parasites capables, de nuire aux intérêts du peuple. A l'instar de ce qui se passe dans d'autres secteurs vitaux, les parasites tels que les gangs des marchés du gros sont appelés à disparaître, grâce à une présence permanente et drastique et autoritaire de l'Etat.

Hommage aux martyrs du 8 mai 1945 Le ministre des Moudjahidine et une délégation d'élus français à Kherrata

Un grand rassemblement a eu lieu avant-hier à Kherrata pour rendre hommage aux victimes des massacres du 8 mai 1945, à l'occasion du 80e anniversaire de ces événements tragiques. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, ainsi que d'une délégation française composée d'une quarantaine de parlementaires et d'élus. Le recueillement s'est tenu au niveau du pont Hanouz, lieu hautement symbolique où de nombreuses victimes furent exécutées par les forces coloniales françaises. Une gerbe de fleurs a été déposée au pied de la stèle commémorative représentant une flamme en bronze, entourée de cadavres sculptés dans le même métal, évoquant la brutalité des massacres. Dans leurs allocutions successives, les intervenants ont rappelé l'ampleur de la répression qui s'est abattue sur Kherrata dès le 9 mai 1945 et qui s'est étendue durant plus de deux semaines dans plusieurs régions de l'Est algérien. La cérémonie s'est achevée par la levée des couleurs nationales et une minute de silence, dans un climat de solennité et de recueillement, à la mémoire des centaines de martyrs «mitraillés ou précipités vivants dans les ravins de Chaâbet El Akhira», marquant à jamais la mémoire collective algérienne. **Hocine Smaâli**

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Le sucre, une menace pour l'Algérie

L'Algérie fait face à une crise sanitaire majeure, alimentée par des habitudes alimentaires préoccupantes, selon plusieurs rapports récents. L'Organisation algérienne de protection du consommateur «APOCE» révèle que le pays est le quatrième plus grand importateur mondial de sucre, avec une consommation annuelle de 2,5 millions de tonnes, soit une moyenne de 24 kg par personne, bien au-delà des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui préconise un maximum de 9 kg par an. Cette surconsommation est exacerbée par la popularité des boissons sucrées et des produits industriels qui représentent des dangers pour la santé publique, favorisant des maladies telles que l'obésité, le diabète, les maladies cardiovasculaires ainsi que les caries dentaires. Parallèlement, un rapport de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire "ANSS" met en lumière d'autres dangers liés à l'alimentation. Une enquête menée en 2022 auprès de plus de 1.400 Algériens révèle des dépassements importants des apports recommandés en sucre, sel et graisses. En moyenne, les Algériens consomment 45 g de sucre par jour, bien plus que les 25 g recommandés par l'OMS. La consommation excessive de sel et de graisses contribue à l'augmentation des maladies chroniques telles que l'hypertension et les maladies cardiovasculaires. Face à cette situation, l'APOCE appelle à une réforme des comportements alimentaires, proposant des actions telles que la lecture attentive des étiquettes, la réduction de la consommation de produits sucrés industriels et la préparation des repas à la maison. De son côté, l'ANSS plaide pour une surveillance continue des habitudes alimentaires et une sensibilisation accrue pour prévenir les maladies liées à une mauvaise alimentation. Ces recommandations s'inscrivent dans un cadre plus large de stratégie de santé publique, visant à inverser la tendance et protéger la population des dangers liés à la surconsommation de sucre, de sel et de graisses. Si des efforts sont déployés pour améliorer les pratiques alimentaires, l'Algérie risque de continuer à payer un lourd tribut sur le plan de la santé publique, avec une augmentation continue des maladies chroniques, tant pour les adultes que pour les enfants.

Financement de la 1ère tranche des logements AADL 3
Signature d'une convention entre le ministère, la BNH et l'AADL

Une convention a été signée, samedi à Alger, entre le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, la Banque nationale de l'Habitat (BNH) et l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) en vue de définir les conditions et mécanismes de financement de la réalisation de la première tranche, estimée à 200.000 unités de logements, du troisième programme de logements location-vente (AADL 3). La convention a été signée, au siège de la BNH, par le Directeur général du logement auprès du ministère, M. Mohamed Mordjani, du Directeur général de la BNH, M. Ahmed Belayat, et du Directeur général de l'AADL, M. Riad Guemdani, en présence des directeurs généraux des six banques publiques formant le consortium bancaire contribuant au financement du programme AADL 3. Ce consortium comprend la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque), la Banque nationale d'Algérie (BNA), la Banque extérieure d'Algérie (BEA), la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), le Crédit populaire d'Algérie (CPA), ainsi que la Banque de développement local (BDL). Il fait suite à la convention signée, en janvier dernier, entre la BNH et ces banques publiques, pour assurer les ressources financières nécessaires à la réalisation de la première tranche du programme AADL 3.

Entrepreneuriat

Plus de 30.000 titulaires de la carte de l'auto-entrepreneur

Le nombre des titulaires de la carte de l'auto-entrepreneur a dépassé les 30.000 personnes depuis le lancement de cette carte en janvier 2024, a indiqué, samedi à Alger, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Nouredine Ouadah. Le ministre s'est exprimé lors de l'ouverture de la première édition du Salon national de l'auto-entrepreneur, qui s'étale sur deux jours au Palais de la Culture "Moufdi Zakaria", organisé par l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur (ANAE), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en présence notamment du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, ainsi que du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid. Dans son allocution, M. Ouadah a précisé que "plus de 30.000 jeunes, des deux sexes, ont été intégrés dans l'économie formelle en peu de temps", grâce à l'obtention de la carte de l'auto-entrepreneur, estimant que ce chiffre "traduit une nouvelle dynamique en matière de mentalités et de modes de fonctionnement, et constitue une transformation tangible dans le processus de numérisation de l'économie". L'ANAE avait lancé en janvier 2024 une plateforme numérique permettant aux personnes exerçant des professions libérales de s'inscrire en vue d'obtenir la carte de l'auto-entrepreneur qui leur donne accès à plusieurs avantages, conformément aux dispositions de la loi N° 22-23 du 18 décembre 2022,

portant statut de l'auto-entrepreneur. Par ailleurs, M. Ouadah a annoncé le lancement officiel du Guide national de l'auto-entrepreneur, soulignant que ce document, disponible sur la plateforme de l'Agence, offrait un aperçu global du dispositif, tant sur le plan économique que juridique et procédural. Dans son allocution, le ministre a mis en relief l'importance du Salon national de l'entrepreneur qui vise à "renforcer la visibilité de compétences qui contribuent, quotidiennement, à la transformation économique de l'Algérie", et ce à travers son programme prévoyant des espaces d'exposition, des opportunités de réseautage, des rencontres d'affaires, ainsi que des formations. Sillonnant les différents pavillons du Salon, la délégation ministérielle s'est enquis des différents projets et services numériques innovants exposés. La délégation a également écouté, sur place, les préoccupations et propositions de nombre d'auto-entrepreneurs, pour développer des solutions pratiques et prospectives à même de promouvoir le parcours de la profession libérale. Le Salon se démarque aussi par l'organisation d'espaces interactifs de réseautage, regroupant les auto-entrepreneurs avec des entreprises économiques publiques et privées, en quête de compétence flexibles et fiables. Au niveau de ces espaces, des séances relatives aux domaines d'activité (technologies de l'information, design,...), ce qui a permis de découvrir de véritables opportunités de partenariat ayant été couronnées par la conclusion de contrats initiaux sur place. Dans une initiative première du genre, l'ANAE a réservé un espace numérique pour l'inscription instantanée,

en vue de permettre aux personnes qualifiées de retirer la carte de l'auto-entrepreneur" en un temps ne dépassant pas les 10 minutes". Le Salon a également connu une exposition virtuelle de l'initiative "Ghaza Talent" (talent de Ghaza) de Palestine, en vue de réaffirmer le soutien permanent de l'Algérie aux causes légitimes. La carte de l'auto-entrepreneur est délivrée à toute personne physique exerçant à titre individuel une activité lucrative figurant dans la liste des activités éligibles au statut de l'auto-entrepreneur, et dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas les 5 millions DA. L'auto-entrepreneur perdra ce statut si son chiffre d'affaires dépasse cette somme durant trois exercices consécutifs. Ces activités concernent sept domaines qui sont : consulting, expertise et formation, services numériques et activités connexes, prestations à domicile, services à la personne, services de loisirs et récréation, services aux entreprises, ainsi que les services culturels, de communication et d'audiovisuel. Sont exclues de la liste de ces activités, les professions libérales (médecins ou avocat) et les professions et les activités réglementées (comptable agréé, expert-comptable) et artisanales (coiffure ou esthétique). Le statut de l'auto-entrepreneur ouvre droit à de nombreux avantages, notamment l'exemption de l'obligation de disposer d'un local et de s'inscrire au registre du commerce, la possibilité d'ouvrir un compte bancaire, ainsi qu'un régime fiscal préférentiel, étant soumis au régime d'impôt forfaitaire unique (IFU) avec un taux de 0,5% du chiffre d'affaires, prévu dans la loi de finance 2024, outre la couverture sociale.

«Select Investment Summit 2025» aux Etats-Unis

Une importante délégation économique algérienne présente

Une importante délégation économique algérienne, conduite par le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, participe au Select Investment Summit 2025, qui se tient du 10 au 14 mai dans l'Etat du Maryland, aux Etats-Unis, a indiqué samedi un communiqué de cette organisation patronale. Composée de plus de 35 chefs d'entreprises, ainsi que de plusieurs vice-présidents et membres du bureau exécutif du CREA, la délégation algérienne figure parmi les dix plus importantes représenta-

tions présentes à cet événement économique international, qui rassemble plus de 4500 participants, explique la même source. Organisée en collaboration avec l'ambassade d'Algérie à Washington, l'ambassade des Etats-Unis à Alger et sa section commerciale, cette mission vise à promouvoir l'Algérie comme destination d'investissement et à renforcer les partenariats économiques avec les entreprises américaines. En marge du sommet, les chefs d'entreprises algériens participeront à des conférences, ateliers et expositions, tout en menant des rencontres

avec des organisations économiques et des entreprises américaines. Une rencontre d'affaires algéro-américaine, organisée en collaboration avec l'USA-BC à Washington, est également prévue. La délégation algérienne rencontrera également l'ambassadeur d'Algérie à Washington, Sabri Boukadoum, lors d'une cérémonie organisée en son honneur. Créé en 2014, le Select Investment Summit, est devenu un rendez-vous majeur pour les investisseurs internationaux, offrant des opportunités de networking et de coopération économique.

Importateurs de banane

Remise des documents de domiciliation bancaire

Plusieurs opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation de banane ont reçu, samedi, leurs documents de domiciliation bancaire, en vue de contribuer à l'approvisionnement régulier du marché national, en attendant la création de la nouvelle instance chargée de l'encadrement des opérations d'importation, indique un communiqué du ministère du Commerce extérieur et

de la Promotion des exportations. Supervisée par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, cette opération s'inscrit "dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, relatives à la dissolution de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX), au renforcement de la transparence en matière de gestion des opérations d'im-

portation et à la régulation du marché national, jusqu'à la création des deux instances ad-hoc, pour l'importation et l'exportation, conformément à la nouvelle approche économique". L'opération de remise des attestations de domiciliation bancaire "se poursuivra au profit d'autres opérateurs économiques, concernant d'autres produits, et ce jusqu'à la création de la nouvelle instance dédiée à l'importation".

Ministère de la Poste et des Télécommunications

Campagne nationale de sensibilisation à l'escroquerie en ligne

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a lancé, samedi, une campagne nationale de sensibilisation à l'escroquerie en ligne, dans l'objectif de conscientiser les citoyens à l'importance du signalement, tout en leur présentant les outils nécessaires pour faire face aux différentes méthodes d'escroquerie numérique. Placée sous le signe "Ne partagez pas vos informations personnelles en ligne, soyez vigilants, l'arnaqueur guette l'occasion", cette campagne qui se poursuivra jusqu'au 30 mai, tend à "sensibiliser davantage aux principales techniques d'escroquerie numérique et aux moyens à même de les identifier". Supervisant le lancement de cette initiative, qui fait suite à une campagne organisée février dernier sur la pro-

tection des enfants contre les dangers de l'utilisation abusive d'Internet, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a souligné l'importance de "redoubler d'efforts pour protéger les citoyens, notamment les catégories vulnérables, face à la recrudescence du phénomène de l'escroquerie en ligne et à l'augmentation du nombre de victimes, souvent piégées par des escrocs profitant du manque de vigilance chez les internautes". A ce titre, le ministre s'est félicité des "réalisations qualitatives accomplies grâce à la clairvoyance du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, mais aussi aux compétences nationales, engagées dans le développement et la modernisation des infrastructures numériques". A cet égard, il a souligné "le saut

technologique qui ouvre des perspectives prometteuses pour la gestion intelligente, la promotion du Service public et le renforcement de l'économie numérique", précisant que ces acquis "ne doivent pas nous faire perdre de vue la réalité des défis posés par la cyberspace, en particulier les dangers de la mauvaise utilisation du réseau internet qui pourraient menacer la vie privée des individus, leur sécurité numérique, voire leurs biens". Il s'est également dit convaincu que de telles initiatives de sensibilisation constituent "un rempart aussi important que les cadres législatifs ou les mesures techniques", d'où l'impératif, dit-il, d'un travail participatif continu entre les différents acteurs, en sus du soutien des médias nationaux et de l'engagement de la société".

Hadj 2025

Départ du 1er groupe à destination des Lieux Saints

Le 1er groupe des hadjis algériens a quitté, samedi, l'Algérie depuis l'aéroport international Houari Boumediene (Alger), à destination des Lieux Saints, en vue d'y accomplir les rites du Hadj pour la saison 1446 hégire/2025. Ce groupe qui compte quelque 250 hadjis, ainsi que des membres de la mission nationale du Hadj, a été salué à son départ par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, le ministre des Transports, Saïd Sayoud, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la

Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, et le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), Taher Braik. Les hadjis ont été également salués à leur départ par le Directeur général des douanes, le Général-Major, Abdelhafid Bakhouch, le Directeur général d'Air Algérie, Hamza Benhamouda, des représentants de différents ministères et instances officielles, ainsi que l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, Abdallah Benacer El Bassiri. A cette occasion, M. Belmehdi a précisé que l'organisation du hadj constituait une mission nationale pour laquelle "les hautes autorités du pays ont mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires", soulignant que le Gou-

vernement, sous les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a déployé des efforts considérables afin de garantir un service de qualité aux hadjis, ce qui s'est concrétisé par une coordination efficace entre les différents secteurs concernés". Le ministre a invité les hadjis à représenter aux mieux l'Algérie durant leur séjour dans les Lieux Saints, les exhortant à suivre scrupuleusement les instructions de la mission nationale du Hadj. Il a, par ailleurs, précisé que les vols se poursuivraient à partir de ce jour à travers 12 aéroports répartis sur l'ensemble du territoire national, assurant que toutes les dispositions avaient été prises pour garantir le bon déroulement de l'opération.

ANIRA

La «SGSIA» et «Dzaïr Tube TV» parviennent à un règlement à l'amiable

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audio visuel (ANIRA) a annoncé, jeudi dans un communiqué, avoir réussi à résoudre le différend entre la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA) et la chaîne électronique "Dzaïr Tube TV", en parvenant à un règlement à l'amiable entre les deux parties. "Dans le cadre des principales missions qui lui sont dévolues notamment en matière d'arbitrage des litiges relatifs aux contenus audiovisuels à travers un mécanisme de médiation, conformément à l'article 41 de la loi 23-20 relative à l'activité audiovisuelle, l'ANIRA a lancé, au cours des derniers jours, une procédure de conciliation entre la SGSIA et Dzaïr Tube TV à la suite du différend qui les opposait et des plaintes échangées", précise le communiqué. "Grâce à l'engagement des deux parties au dialogue, l'ANIRA a réussi à contenir le différend et à parvenir à un règlement à l'amiable qui satisfait les deux parties, lesquelles ont exprimé leur engagement à retirer les plaintes déposées devant la justice, partant de leur conviction

commune quant à l'importance du traitement institutionnel des litiges, loin de toute escalade", a ajouté la même source. A cette occasion, l'Autorité a réaffirmé "son rôle de garant du res-

pect des règles et de l'éthique de la profession", et a insisté sur la nécessité de "renforcer les mécanismes de vérification des informations avant leur diffusion".

Agence nationale de sécurité sanitaire

Nomination des membres du comité d'éthique et de déontologie

Les membres du comité d'éthique et de déontologie de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), "connus pour leur probité au sein de la communauté scientifique et médicale, viennent d'être officiellement nommés pour un mandat de quatre années renouvelable", indique, samedi, un communiqué de l'Agence. "Dans le cadre de son engagement en faveur d'une gouvernance fondée sur les valeurs de respect d'éthique, d'intégrité et de transparence, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS) franchit une nouvelle étape institutionnelle décisive en procédant à la nomination officielle des membres de son comité d'éthique et de déontologie", précise la même source. Le comité d'éthique et de déontologie est une "instance investie d'un rôle central dans la régulation éthique des activités de l'Agence et est notamment chargé de l'élaboration du code de déontologie applicable à l'ensemble des actions menées par l'ANSS et veille à sa stricte application", selon le texte. "Il délibère et se prononce en toute souveraineté sur l'ensemble des questions d'éthique et de déontologie en lien avec les missions de l'Agence, notamment les questions relatives aux conflits d'intérêt et à la sécurité des études cliniques", ajoute la même source. "Par ses avis et recommandations, il contribue à l'instauration d'un cadre de gouvernance fondé sur l'intégrité, la responsabilité, l'impartialité et la transparence", souligne le communiqué.

Collision entre un bus de voyageurs et un camion 10 personnes blessées dont des femmes à Béchar



Dix personnes ont été blessées dans un accident de la route survenu dans la nuit du vendredi à samedi au nord de Béchar, a-t-on appris samedi auprès des services de la PC. L'accident s'est produit sur la voie nord de la (RN-6.A), à proximité de la nouvelle zone industrielle "Toumiat", suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs assurant la ligne Béchar-Mostaganem, et un camion, selon les services de la protection civile (PC). Les éléments de la protection civile sont intervenus, sous la supervision du directeur local de ce corps constitué, le lieutenant-colonel Laid Mebarki et en présence du wali de Béchar, Ahmed Benyoucef, pour secourir les 10 personnes blessées dont des femmes à des degrés divers de gravité, a-t-on expliqué. Les blessés ont été immédiatement évacués vers le service des urgences médicales de l'hôpital "Tourabi Boudjemaa", du chef lieu de wilaya pour recevoir les soins nécessaires, a-t-on ajouté. Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) Vers le lancement d'un concours sur la cybersécurité

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) lancera un concours sur la cybersécurité, à l'occasion de la Journée nationale de l'étudiant, célébrée le 19 mai de chaque année, a indiqué, samedi, un communiqué du Conseil. Selon la même source, "un concours sur la cybersécurité sera organisé, les 22, 23 et 24 mai 2025, entre petits groupes pour résoudre des questions sécuritaires virtuelles, dans une durée maximale de 24 heures, ce qui permettra de découvrir de nouvelles techniques à même de repérer les failles de sécurité". Ce concours, a pour but, de "braquer la lumière sur les capacités des étudiants algériens en matière de cybersécurité, de robotique et des technologies de pointe, tout en mettant en exergue les opportunités qui leur permettent de profiter de leurs capacités à l'effet de préserver la stabilité intérieure et de renforcer la compétitivité économique nationale". Ceci devra contribuer à "la création d'un réseau national de développeurs et d'élites de l'Intelligence artificielle (IA), qui relèvera du CSJ tout en proposant des mécanismes devant renforcer la contribution des étudiants de la cybersécurité et de l'IA à la protection de la souveraineté nationale, à travers la sécurisation de l'identité cybernétique". Il sera également procédé à l'organisation d'une exposition de robotique et de projets de l'IA, ainsi que des séances avec des experts et des élites académiques éminentes dans le domaine de la sécurité informatique, ajoute le communiqué.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA DE SIDI BEL ABBES
NIF: 408016000022041

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°05 /2025

La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Sidi Bel Abbés, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales pour :

ETUDE, SUIVI DE POUR REHABILITATION DES 03 ETABLISSEMENT PUBLICS HOSPITALIERE
ET 02 ETABLISSEMENT HOSPITALIERE SPECIALISES
LOT N04° : EPH SFISEF (MATERNITE)

- Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :
- L' éligibilité**
Sont éligible au présent avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacité minimales les Candidats répondant aux conditions suivantes :
- En matière de capacités professionnelles :**
Mise à jour CLOA 2025, agrément d'architecte inscrit dans le tableau national des architectes
- Un architecte ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans
- En matière de capacités financières :**
- Chiffre d'affaire de 03 dernières années Moyen supérieur ou égale à 1 500 000.00 DA
- En matière de Références professionnelles:**
• Deux (02) attestations de bonne exécution de projet de même nature catégorie (B) délivré par les différentes maîtres d'ouvrage public (étude et suivi)
• Les attestations de bonnes exécutions, délivrée par un maître d'ouvrage public.
• Le soumissionnaire ne doit pas bénéficier des études et suivi auprès du maître d'ouvrage DSP sidi bel abbés

- Dossier de candidature :**
- Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) remplie, signée et datée et cachetée par le soumissionnaire
- Déclaration de probité renseignée et signée cachetée et datée (selon le modèle ci-joint);
- Mise à jour de l'Agrément d'architectes 2025.
- Copie certifiée des documents originaux portant sur le statut juridique de la société.
- Copie d'extrait de rôle du soumissionnaire éventuellement; (extrait rôle apuré dans le cas contraire un échéancier valide est obligatoire) valide le jour le jour de l'ouverture des plis.
- Attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS) valide.
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale ;
- Copie des bilans de trois dernières années visées par les services des impôts.
- Références professionnelles du partenaire cocontractant justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage étatique.
- Les moyens humains doivent être justifiés par les diplômes, les attestations d'affiliation CNAS durant le trimestre de l'avis d'appel d'offre et DAS 2024
- Les moyens matériels doivent être justifiés par les cartes grises et assurances valide, récépissé de circulation pour le matériel roulant et factures d'achat et/ ou PV d'expertise de l'année en cours , établi par un expert agréé par l'état ou un huissier de justice pour le matériel non roulant.

- L'OFFRE TECHNIQUE COMPRENDRA**
-Le présent cahier des charges original paraphé par le soumissionnaire sur toutes ses pages, signé, daté et cacheté annexé de ses spécifications techniques avec précisions des délais de réalisation avec la mention «lu et accepté».
-La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- un reportage photographique d'état des lieux des polyclinique du projet et les travaux a envisager en format A3.
- un devis estimatif des travaux pour chaque site.
- un PV de visite du site pour chaque polyclinique vise par les services concernés.

Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé dans l'article 22 du présent cahier des charges, et ce, en application des Dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics

- OFFRE FINANCIERE COMPRENDRA**
- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée et cachetée.
Les annexes des prix dument signés par le soumissionnaire
le bordereau des prix unitaires (BPU);
le détail quantitatif et estimatif (DQE),
planning.
Le Dossier de candidature, les offres techniques et financières doivent être contenus dans trois (03) enveloppes et ne comporteront que les mentions suivantes :
- Enveloppe N°01 : Le dossier de Candidature en un seul exemplaire et doit porter la domiciliation de l'entreprise en cas de rejets.
- Enveloppe N°02 : Offre technique en un seul exemplaire et doit porter la domiciliation de l'entreprise en cas de rejets.
- Enveloppe N°03 : Offre Financière en un seul exemplaire et doit porter la domiciliation de l'entreprise en cas de rejets.
Les Trois enveloppes doivent être contenues dans une seule enveloppe anonyme.
Les Trois offres doivent être contenues dans une seule enveloppe anonyme qui ne portera que la mention suivante :
L'enveloppe extérieure doit être anonyme, fermée et ne portera que la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N°05 /2025

ETUDE , SUIVI POUR LA REHABILITATION DES 03 ETABLISSEMENT PUBLICS HOSPITALIERE
ET 02 ETABLISSEMENT HOSPITALIERE SPECIALISES
LOT N04° : EPH SFISEF (MATERNITE)

Les offres doivent être déposées à l'adresse du maître de l'ouvrage figurant sur l'avis d'appel d'offres service de la planification et des moyens de la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Sidi Bel Abbés.
La date de dépôt des offres est arrêtée au 10^{ème} jours à compter de la date de la première parution du présent avis, dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP avant 12h00.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, à compter de la date de clôture du présent avis, correspondant à la date d'ouverture des plis.
L'ouverture des plis est prévue le dernier jour correspondant à la date du dépôt des offres à 14H 00.
Les soumissionnaires sont invités à y assister.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA
DAIRA DE SAIDA
COMMUNE DE SAIDA
N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 984.2001.5160434

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire N 13 / 2025

Conformément au cahier des charges et l'article 65 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public, le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Saida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert exigence des capacités minimales N°11/2025 en date du 12/04/2025 Pour l'opération:

REALISATION DEUX ARRET DE BUS A CITE 11 DECEMBRE ET CITE BOUKHORS

LOTS	L'ENTREPRISE	Montant après vérification	DELAJ D'EXECUTIO N	OBSERVATIONS
LOT 01 : A CITE 11 DECEMBRE	EMBARKI MUSTAPHA	11.966.640.00 DA	45 jours	Offre Moins disant
LOT 02 : A CITE BOUKHORS	SARL ENNADJAH	15.547.826.00 da	Deux 02 mois	Offre unique qualifié techniquement

En application des dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire ou l' annulation, la déclaration d'anfractuosité ou l'annulation de la procédure, dans le cadre d'un appel d'offres ou d'un gré à gré après consultation, peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés compétente.

Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire, Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogé au jour ouvrable suivant.

Les candidatas et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs candidatures , offres technique et financière, peuvent se rapprocher de mes services ,au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire pour leur communiquer ces résultats par écrit .

LE PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE
POPULAIRE COMMUNAL

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET
DAIRA D'AIN DEHEB
COMMUNE D'AIN DEHEB
NIF : 098414065116921
N : ...06...../2025.

Avis D'attribution Provisoire D'un Marché

-Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et la loi n°23-12 du : 05/08/2023 fixe les règles générales relatives aux marchés publics le Président de PAPC de Ain Deheb porte à la connaissance des entreprises ayant soumissionné au titre d'avis D'anfractuosité l'appel d'offre nationale ouvert avec exigence minimale

Pour Le Projet:

ETUDE ET SUIVI FONCAGE ET EQUIPEMENT D'UN FORAGE ZONE HACHEMI ABDELKARIM

Paru dans les quotidien : El Watani et Le Carrefour D'Algérie du : 06/04/2025 et le site de willaya.

Qu'à l'issue le procès-verbal de réunion de la commission communale des marché publics n° :07/2025 du : 27/04/2025, après avoir étudié les recours déposés, ont est attribué l'attribution provisoire de cette opération selon le tableau suivant

N°	Entreprise	NIF	L'opération	Montant Globale En TTC	Délai	Note offre technique	OBS
01	BRICHE MOHAMED -M'SILA-	19228210009619902800	ETUDE ET SUIVI FONCAGE ET EQUIPEMENT D'UN FORAGE ZONE HACHEMI ABDELKARIM	13.951.203.00 DA	05 MOINS	88 points	mois disant

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et l'article n°56 de la loi n°23-12 du : 05/08/2023 fixe les règles générales relatives aux marchés

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les journaux quotidiens.

Le Président del'Assemblée
Populaire Communale

Colloque national sur les massacres du 8 Mai

«Une mémoire qui refuse l’oubli»

Les participants à un Colloque national intitulé «Les massacres du 8 Mai, une mémoire qui refuse l’oubli», organisé mercredi à Oran, ont affirmé que la responsabilité historique et morale des crimes commis par le colonisateur français contre le peuple algérien, notamment les massacres du 8 mai 1945, le poursuivra toujours et ne pourra être effacée par le temps. Le professeur Ahmed Bendjebbour, directeur du Laboratoire de recherche historique «Sources et Biographies» de l’Université d’Oran 1 «Ahmed Ben Bella», a souligné que «les crimes de la France coloniale comme le massacre de plus de 45.000 Algériens en une seule journée, le 8 mai 1945, sont imprescriptibles», insistant sur «la détermination du peuple algérien à recouvrer tous ses droits, sans exception, concernant l’ensemble des crimes perpétrés depuis l’occupation de l’Algérie par la France». Il a également mentionné que «la Commission algérienne de la Mémoire œuvre activement, sur recommandation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la restitution des droits du peuple algérien et pour exiger des excu-

ses de la France, ainsi que l’ouverture complète du dossier mémoriel, notamment celui des crimes de guerre commis pendant les 132 années de colonisation». De son côté, le professeur Guendouz Abdelkader de l’Université de Tiaret a rappelé que «les massacres perpétrés par le colonialisme français contre le peuple algérien resteront à jamais gravés dans la mémoire nationale, en tant que crimes des plus abominables contre l’humanité et les valeurs civilisationnelles, qui ne sauront être oubliés avec le temps». «La mémoire nationale conserve les événements du 8 mai 1945 comme une étape cruciale de l’histoire de la nation algérienne, marquant un tournant décisif dans l’esprit de résistance, et une véritable guerre d’extermination classée parmi les crimes contre l’humanité», a-t-il soutenu. Le docteur Ahmed Aïssa de l’Université de Saïda a, quant à lui, évoqué le projet de loi criminalisant le colonialisme français, qu’il considère comme une «étape nécessaire pour le recouvrement des droits historiques et moraux du peuple algérien». Selon lui, «ce projet de loi s’appuie sur des données historiques

documentées prouvant l’ampleur des crimes commis par l’occupation française en Algérie durant 132 ans, notamment les massacres collectifs, les destructions, les assassinats systématiques, les tentatives d’effacement de l’identité algérienne, ainsi que les essais nucléaires ayant causé des catastrophes humaines et environnementales toujours visibles aujourd’hui». A l’occasion de ce Colloque, une exposition sur la couverture médiatique algérienne, française et internationale des massacres du 8 mai 1945 a été organisée. Des moudjahidine ont été honorés et des témoignages de survivants de cette période ont été recueillis. Cette rencontre a été organisée à l’occasion de la Journée nationale de la Mémoire, commémorant les massacres du 8 mai 1945, à l’initiative du Laboratoire de recherche historique «Sources et Biographies» de l’Université d’Oran 1 «Ahmed Ben Bella», en collaboration avec l’Ecole supérieure d’administration militaire «Moudjahid défunt Akh-mokh El Hadj Moussa» (2e région militaire), le Service des archives et la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit de la wilaya d’Oran.

Conférence internationale sur la pneumologie

L’environnement sur la santé respiratoire à l’ordre du jour

Par A.Kader

Jeudi dernier, l’hôtel Bey (ex-Sheraton) a abrité la 13ème Conférence internationale sur les maladies pulmonaires. Ce rendez-vous scientifique a été organisé par l’Association Oranaise pour la Santé Respiratoire, présidée par le professeur Lellou Salah, en coordination avec l’Etablissement Hospitalier Universitaire 1er Novembre 1954 d’Oran. La rencontre en question a eu lieu sous le thème «L’impact de l’environnement sur la santé respiratoire». Cette conférence qui s’est étalée sur 02 jours, a été marquée par une large participation locale et internationale. Selon les organisateurs, cette conférence a pour objectif de mettre en évidence la relation étroite entre l’environnement et les

maladies pulmonaires telles que la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), l’asthme, le cancer du poumon et la pneumonie, en plus de l’impact des émissions des véhicules sur la santé respiratoire. Il vise également à mettre à jour les connaissances scientifiques des spécialistes et à renforcer la formation continue des médecins à travers des séances scientifiques et des ateliers pratiques. Dans ce contexte, le professeur Lellou a souligné que l’environnement est l’un des facteurs les plus importants, à l’origine des maladies respiratoires, en particulier chroniques. Et d’ajouter que certains patients ne répondent pas au traitement, malgré sa précision en raison de la négligence des facteurs environnementaux qui sont à l’origine de la maladie. Toujours dans le même

contexte, le professeur Lellou a ajouté que cet événement scientifique vise à promouvoir une approche globale des soins, prenant en compte la pollution de l’air, le tabagisme, les effets secondaires de certains médicaments, le changement climatique et les facteurs biologiques tels que les virus et les bactéries. Quant au professeur Ouardi Aïssa, chef du service des maladies respiratoires à l’EHU d’Oran 1er Novembre 54, il a mis en avant les efforts de l’institution en matière de lutte contre le tabagisme, à travers une Unité de sevrage tabagique. Une unité qui est dotée d’une équipe médicale intégrée, comprenant un médecin spécialiste, un médecin généraliste et un psychologue. Tous les membres de cette équipe ont reçu une formation spécialisée en sevrage tabagique.

Protection de l’environnement

Une «pollution d’incivisme envahit nos communes»

Par Youcef Chaïbi

Autrefois limitée aux seuls enjeux de compétitivité économique, l’attractivité d’une commune inclut désormais de nouveaux paramètres : est-il possible d’unir attractivité, qualité de vie et protection de l’environnement? La propriété de certaines communes fait régulièrement l’objet de débats au sein des assemblées d’autant plus qu’en cette période de l’approche de la saison estivale, certaines communes croulent sous le désordre et la mauvaise gestion en matière d’environnement. Mais concrètement qui fait quoi en terme de gestion de ce secteur important pour la population? Certaines villes de la wilaya sont devenues ces derniers temps des lieux de tous les

maux, des tonnes d’ordures ménagères et autres détritiques étant jetés à travers toutes les quartiers et cités. Ces décharges d’où se dégagent des odeurs asphyxiantes, sont une véritable menace pour la santé publique et l’environnement. Certains gestionnaires, chargés de ce domaine, sont dans l’incapacité de remédier à cette situation qui perdure depuis des temps. A cela, s’y ajoute également l’absence de civisme chez certains citoyens, dénonce-t-on. Ces derniers pointent du doigt les responsables locaux qu’ils accusent de négliger les questions d’hygiène. La collecte des déchets ménagers se fait de manière incomplète dans certains endroits, les habitants n’étant également pas irréprochables, en ne respectant pas les horaires. Il arrive que les ca-

mions d’enlèvements d’ordures ménagères fassent jusqu’à trois rotations voire plus dans le même quartier, donc ce n’est pas uniquement la responsabilité des collectivités locales mais aussi de l’incivisme de certains citoyens qui, hélas, ne font rien pour y remédier à cette image hideuse. En conclusion, les conséquences de l’incivisme sont nombreuses et graves. Elles vont de la détérioration de l’environnement, à la dégradation de la qualité de vie, en passant par la criminalité, la perte de confiance et la montée de l’insécurité. Face à ce fléau, des mesures doivent être prises pour encourager le civisme et combattre l’incivisme. Il est important de sensibiliser la population sur l’importance du respect des règles de vie en société.

Revitalisation du quartier historique de Sidi Houari

L’ex Hôpital «Baudens» attribué par la wilaya à Sonatrach

L’ex Hôpital «Baudens» classé comme un bien privé de la wilaya d’Oran en vertu des dispositions du livret foncier N 2025/ 5489, daté du 5 janvier, est réputé être parmi les anciens établissements de santé historiques en Algérie dont la gestion incombe à la wilaya d’Oran. Implanté au quartier de Sidi Houari sur une superficie totale de plus de 1,18 hectare, le site de ce monument colonial fait désormais partie des biens concédés par la wilaya au profit de la société nationale des hydrocarbures Sonatrach, dans le cadre de l’ambitieux projet consistant en la valorisation et la modernisation du visage de Sidi Houari selon une vision prospère, ce qui va lui permettre d’attirer des investisseurs en lien étroit avec la dynamique projetée dans ce quartier emblématique la ville d’Oran. Sonatrach qui a demandé la récupération du site a proposé d’y édifier et y aménager plusieurs projets d’intérêt public vital dont entre autres une future Ecole nationale de l’administration pour améliorer la qualité de la formation de ses cadres appelée aussi «Ecole nationale de Management». Ce projet qui sera lancé prochainement par Sonatrach fait partie intégrante des grands projets et une valeur ajoutée pour les autres projets lancés dans ce site historique. Un projet, rappelons-le, qui a été approuvé par voie de délibérations par les élus de l’Assemblée populaire de wilaya (APW), lors de la dernière Session tenue le 6 mai 2025 en présence du wali d’Oran.

B.Kamel

Gardiens de voitures

«Il est temps de mettre fin à l’anarchie des rues»

Les gardiens de voitures ont tellement proliféré qu’il est impossible de ne pas les rencontrer dans la plus petite ruelle, voire au bout d’une impasse. Ce qui gêne aux alentours, c’est qu’ils ne portent aucun badge apparent démontrant qu’ils disposent d’une autorisation pour faire cette mission. C’est devenu un métier pour celui qui n’en a aucun, disent les Oranais, car il suffit de porter un gilet jaune pour s’autoproclamer gardien et détrousser "légalement" les automobilistes. Les accrochages entre automobilistes et gardiens sont courants. Aucune ville n’est épargnée. Certains ne comprennent pas le fait que l’on exige d’eux un paiement pour avoir garé leur véhicule dans un espace qui relève du domaine public. Le commerce informel a réussi à s’installer dans notre vie quotidienne. Après les vendeurs de cigarettes et de fruits et légumes, les rues sont prises d’assaut depuis quelques années par de jeunes chômeurs et certains repris de justice, ils imposent illégalement des frais de stationnement oscillant entre 50 et 100 Da / jour et 150 à 200 Da / nuit. Sans défense, les automobilistes subissent le diktat imposé par ces «parkingeurs» qui ne reculent devant rien. Au vu et au su de tous, ces gardiens de voitures s’autoproclament maîtres des lieux. Ces derniers ouvrent droit à tout, même hypothéquer un espace public sous prétexte qu’ils sont chômeurs. Chaque jour que dieu fait, combien d’usagers particulièrement du sexe féminin subiront encore le diktat de ces gardiens de parkings autoproclamés. Ils sont des centaines, voire des milliers à devoir supporter les menaces et intimidations de ces individus, sans foi ni loi. Malgré les vastes opérations menées par la police pour éradiquer le phénomène, les parkings anarchiques prennent de l’ampleur et les gardiens arnaqueurs d’automobilistes, s’accrochent toujours et leur nombre augmente chaque jour un peu plus.

YUCEF CHAIBI

Port de Ténès (Chlef)

Arrivée d'un 2ème bateau avec plus de 12. 000 têtes d'ovins en provenance d'Espagne

Un bateau chargé de plus de 12.000 têtes de moutons en provenance d'Espagne a accosté, mercredi, au port de Ténès, au Nord de Chlef, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'importation des moutons pour l'Aïd El-Adha. Il s'agit du 2e bateau du genre à accoster au port de Ténès. Il transporte 12.050 têtes de moutons importés, qui seront placés en quarantaine avant d'être commercialisés à travers les neuf (9) points de vente repartis sur le territoire de la wilaya, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Mehdi Kouadria. Il a ajouté que les opérations d'inspection du bateau sont actuellement en cours, avant le transfert immédiat des bêtes vers les zones de mise en quarantaine, soulignant la mobilisation d'importants moyens pour leur transport, sans perturber la circulation routière sur les axes nationaux menant au port de Ténès. La semaine dernière, le port de Ténès avait déjà accueilli un 1er navire transportant 12.090 têtes de moutons de l'Aïd. Les bêtes ont été mises en quarantaine pendant cinq (5) jours, avant d'être réparties entre les wilayas de Chlef, Tissemsilt, Tiaret et Ain Defla. L'opération de vente des moutons de l'Aïd a été lancée à partir de la ferme "Si El Baroudi", de la commune de Boukadir, sous la supervision des services agricoles, en coordination avec les autorités sécuritaires, et la présence sur place, d'équipes vétérinaires pour s'assurer de la bonne santé des bêtes avant leur vente au public, a constaté l'APS, sur place. Selon le directeur de la subdivision de la DSA de Boukadir, Abderrahmane Senouci, la vente des moutons au niveau de ce point de vente (ferme Si El Baroudi) se déroule "dans de bonnes conditions d'organisation".

Saïda

Un cyber-délinquant incarcéré

L'affaire pour laquelle le mis en cause a été arrêté, est de plus en plus en vogue dans une société ayant perdu ses repères moraux. Les réseaux sociaux sont des outils de communication où chacun peut s'exprimer ou diffuser des contenus avec vidéo. Mais pousser les gens à se dresser contre la loi, peut entraîner à des sanctions pénales. C'est le cas de ce citoyen, âgé de 41 ans, qui a été arrêté pour avoir publié sur le réseau Facebook une vidéo dans laquelle il pousse les gens à porter atteinte à l'intégrité de l'Etat. Voilà en résumé les charges retenues contre cet individu qui a trouvé un vaste terrain de prédilection en l'occurrence le réseau social Facebook. Le mis en cause a été présenté devant le Parquet, a indiqué le communiqué de la police.

OULD OGBAN

Prolifération des taxis clandestins

La prolifération des taxis clandestins à Saïda, comme partout ailleurs, inquiète sérieusement les taxis. En fait, les propriétaires de véhicules, profitant de l'inertie des responsables concernés, ont vite fait d'exploiter ce créneau juteux dans le but d'arrondir leurs fins du mois ou pouvoir faire face à l'échéance de paiement de leurs véhicules souvent achetés à crédit. Pour d'autres, c'est leur "métier" à plein temps. L'activité est tout à fait banalisée. Aujourd'hui, elle ne choque plus personne même pas les autorités locales ou les services de lutte contre ce genre de phénomène qui gagne du terrain. Nombreuses sont les familles qui réservent les taxis "clandestins" pour emmener leurs enfants à l'école. Certains clandestins fixent leurs prestations et fixent leurs tarifs comme bon leur semble. Les stations improvisées par les clandestins sont partout dans les quartiers de la ville. Certains viennent tôt le matin des communes avoisinantes pour exercer ce métier et regagnent leur village tard dans la soirée. Ni les riverains, ni les taxieurs "réguliers", ni encore les responsables concernés ne peuvent les "déloger". C'est pour arrondir les fins du mois, c'est ce que nous entendons dire à propos des clandestins qui nous transportent avec leur voiture personnelle d'un point à un autre. En somme, c'est une aubaine pour eux. Et pourtant, la plupart d'entre eux sont des fonctionnaires de l'Etat.

O.OGBAN

Tissemsilt

L'Ouarsenis honore les martyrs du 8 mai 1945

Par Abdenour M.

Ce jeudi dernier, la wilaya de Tissemsilt a rendu un hommage solennel aux victimes des massacres du 8 mai 1945, à l'occasion du 80e anniversaire de cette tragédie marquante de l'histoire algérienne. Une cérémonie commémorative a eu lieu au cimetière des martyrs d'Ain S'fa, sous le slogan évocateur : «Journée de la mémoire... un jour mémorable pour une ère espérée». Dirigée par le wali M. Bouzaid Fethi, la cérémonie a rassemblé des responsables civils et militaires, des membres de la famille révolutionnaire, ainsi que des représentants de la société civile. Après la levée du drapeau national et l'exécution de l'hymne national, une gerbe de fleurs a été déposée au pied du monument aux martyrs, suivie de la récitation de la Fatiha en hommage aux héros tombés pour l'indépendance de l'Algérie. Les discours prononcés ont rappelé l'ampleur des sacrifices consentis par le peuple algérien durant la colonisation. Des représentants d'organisations de moudjahidine et d'enfants de chouhada ont souligné l'importance de préserver la mémoire nationale et de transmettre aux générations futures les valeurs de liberté, de justice et de souveraineté qui ont porté la Révolution. Cette journée, désormais instituée Journée nationale de la mémoire, vise à raviver l'esprit de résistance, tout en appelant les jeunes à s'inspirer de ce legs historique pour bâtir une Algérie forte, unie et tournée vers l'avenir.



Dans le cadre des célébrations du 8 mai, la wilaya de Tissemsilt a mis à l'honneur deux piliers essentiels du développement : l'éducation et le sport. Le souvenir des martyrs s'est ainsi conjugué à la volonté de bâtir un avenir meilleur pour les jeunes générations. Moment fort de la journée : l'inauguration officielle d'un groupe scolaire flambant neuf de six classes, baptisé au nom du «chahid Neffar El Haloui», situé près du lycée l'Ouanche-rissi. Ce nouvel établissement, inauguré par le wali M. Bouzaid Fethi, illustre l'engagement des autorités locales en faveur de l'amélioration des infrastructures éducatives. Le choix de cette date symbolique pour inaugurer une école traduit une volonté claire : faire de la mémoire un levier d'émancipation et de savoir. Parallèlement, la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Tissemsilt a organisé

une cérémonie de distinction pour deux clubs locaux promus aux divisions nationales. Le club de football en salle de Tissemsilt et le club de handball Afak ont été honorés pour leurs performances exceptionnelles, en présence des autorités locales. Des trophées et attestations de reconnaissance ont été remis aux joueurs, entraîneurs et dirigeants. Dans une allocution, le wali a salué les efforts de la jeunesse sportive, soulignant l'impact du sport comme outil de cohésion sociale et de rayonnement régional. Cette reconnaissance s'inscrit dans une stratégie plus large de soutien aux talents locaux et de développement des équipements sportifs. Par ces initiatives, Tissemsilt démontre que la mémoire du passé peut être un socle solide pour édifier l'avenir, en misant sur l'éducation et l'engagement citoyen de sa jeunesse.

Commémoration du 8 Mai 1945 à Sidi Bel Abbès

Entre impératif mémoriel et dynamique de progrès

Par M.Nouar

La wilaya de Sidi Bel Abbès a orchestré une commémoration du 80 -ème anniversaire des tragiques événements du 8 Mai 1945 selon un paradigme bipartite, conjuguant l'indispensable recueillement mémoriel avec l'impératif d'un développement socio-économique tangible. Les journées du 8 et 10 mai 2025, rehaussées par la présence du premier responsable de l'exécutif, Hadji Kamel, du P/APW, des autorités locales, de la famille révolutionnaire et des ayant droit, ont ainsi articulé un discours où l'hommage au sacrifice historique se manifeste concomitamment à l'inauguration de projets structurants, esquisant une trajectoire où le passé informe et légitime les ambitions du futur. Le point d'ancrage de cette commémoration du 8 mai 1945, fut le cimetière des martyrs de Ras El Ma situé à l'extrême sud de la wilaya. Ce lieu de mémoire, espace sacré où repose la sève d'une nation en quête de son émancipation, a été le théâtre d'un rituel de deuil et de respect. Le dépôt de gerbes et la lecture de la Fatiha ont réaffirmé la dette inextinguible envers ceux dont le sang a irrigué les fondations de l'Algérie indépendante. Dans une dialectique où le souvenir se transmue en action, cette même journée a vu la cité des 1225 logements LPA porter le nom du "8 mai 1945 ". Cette nomenclature, loin d'être un simple acte administratif, s'inscrit dans une démarche de patrimonialisation des figures de la résistance, ancrant leur contribution dans le tissu

même de l'habitat contemporain. L'inauguration et le baptême d'une école primaire au nom du Moudjahid défunt "Abdellaoui Mohamed " procèdent d'une logique similaire, investissant le champ éducatif comme vecteur privilégié de la transmission mémorielle aux générations futures. La commune de Ras El Ma a également été le site du lancement des travaux d'aménagement urbain (DUAC). Cette initiative, dépassant la simple amélioration esthétique, témoigne d'une vision stratégique visant à moderniser l'infrastructure et à optimiser le cadre de vie des citoyens, reconnaissant ainsi leur rôle comme héritiers et continuateurs du combat pour une Algérie digne et prospère. Le déplacement vers Redjem Demouche a permis d'observer une autre facette de cette commémoration multidimensionnelle. La pose de la première pierre du futur siège de L'APC symbolise un investissement essentiel dans le capital humain, reconnaissant l'accès aux services publics non pas comme une faveur mais comme un droit fondamental pour chaque citoyen renforçant ainsi le lien entre l'administration et les administrés. La visite du lieu-dit "Hassi Benacer" où des dizaines de moudjahidine ont été exécutés enrichie par des témoignages vivants, a offert une immersion dans la trajectoire individuelle d'un acteur de l'histoire, permettant une compréhension plus nuancée des dynamiques de l'époque. L'exposition thématique a, quant à elle, contribué à une contextualisation historique approfondie.

L'hommage rendu aux Moudjahidine et ayants droit, ainsi qu'à l'équipe de football lauréate d'un tournoi commémoratif, a souligné l'importance de la reconnaissance intergénérationnelle et de la cohésion sociale comme socles d'une identité collective forte. À Oued Sbaa même, le baptême et l'inauguration d'une place publique constituent une réappropriation de l'espace urbain comme lieu de mémoire partagée et de convivialité citoyenne. La première journée s'est conclue à El Amarna, dans la daïra de Sidi Lahcen, avec le lancement de projets d'aménagement urbain au niveau de deux lotissements. Ces initiatives, ciblant l'amélioration de l'infrastructure résidentielle, s'inscrivent dans une politique d'aménagement du territoire cohérente et soucieuse du bien-être des populations. La seconde journée de cette commémoration, à savoir le 10 mai, a privilégié une approche sectorielle du développement. À Tessala, la mise en service du réseau de gaz naturel pour 26 familles de la ferme agricole Zahi El Habib, représente une avancée significative en termes d'amélioration des conditions de vie et d'accès à l'énergie. Sidi Ali Boussidi, a de son côté, été le théâtre de la pose de la première pierre pour un centre de stockage de blé et une école primaire, ainsi que de la mise en service de la nouvelle polyclinique (24/24) à Lantar. Ces projets illustrent une stratégie de renforcement des capacités locales en matière de sécurité alimentaire, d'éducation et d'accès à l'énergie, facteurs clés d'un développement durable.

Djelfa

Le ministre de la Santé supervise le lancement de projets

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a supervisé, jeudi à Djelfa, le lancement des projets de réalisation de trois (3) établissements hospitaliers, destinés à renforcer les infrastructures du secteur dans la wilaya. Lors d'une visite de travail et d'inspection à Djelfa, M. Saihi, accompagné des autorités locales, a procédé à la pose de la 1ère pierre de réalisation de trois (3) établissements hospitaliers inscrits dans le cadre du programme complémentaire approuvé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de cette wilaya. Le ministre a entamé sa visite par la wilaya déléguée d'Aïn Oussara (Nord de Djelfa), où il a supervisé la pose de la 1ère pierre de réalisation d'un hôpital de 120 lits, doté d'une enveloppe de 2,3 milliards de DA. Après avoir écouté un exposé détaillé sur ce projet, M. Saihi a insisté sur la nécessité de réduire ses délais de livraison fixés à 24 mois, soulignant l'importance d'y intégrer un service des urgences. Il s'est également rendu dans la commune de Hed S'ha-



ri, où il a procédé à la pose de la 1ère pierre de réalisation d'un hôpital de 60 lits, doté d'une enveloppe de 750 millions de DA, pour un délai de réalisation fixé à 36 mois. Dans la commune de Charef (Ouest de Djelfa), le ministre de la Santé a aussi supervisé la pose de la 1ère pierre d'un autre hôpital de 60 lits, qui sera réalisé avec une enveloppe de 750 millions de DA. Il a souligné, à l'occasion, la "nécessité de réduire les délais de réalisation de ce type de projets, vi-

sant à assurer des services de santé de qualité aux citoyens". "Il est impératif de valoriser les acquis dont a bénéficié Djelfa grâce au programme complémentaire du Président de la République, qui a permis, à travers les différentes opérations qu'il englobe, de combler le déficit accusé dans cette wilaya", a assuré M. Saihi. Le ministre poursuit sa visite dans la wilaya avec l'inauguration d'autres structures dans les communes de Dar Chioukh et Djelfa.

Khemis El Khechna (Boumerdès)

Plus de 1.600 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

Un total de 1.622 foyers ont bénéficié d'un raccordement au réseau de gaz naturel dans la commune de Khemis El Khechna, à l'Ouest de Boumerdes, a-t-on appris, mercredi, auprès de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya. Cette opération de raccordement s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre des différents programmes de développement de l'exercice 2025, visant à améliorer le taux de raccordement et permettre aux citoyens de bénéficier de cette énergie, a indiqué, à l'APS, le directeur de la Sonelgaz de Boumerdes, Said Mansour, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Mémoire (8 mai). Il a ajouté que les logements concernés se répartissent à travers la région de Kaouchach, dans la banlieue de la commune de Khemis El Khechna, où 992 foyers ont été rac-

cordés au réseau de gaz. Les opérations de raccordement ont nécessité la réalisation de plus de 27 km de réseau de transport et de distribution de gaz naturel, pour une enveloppe de près de 99 millions de DA. Le programme global de raccordement de cette cité au gaz naturel sera renforcé ultérieurement par le raccordement de plus de 1.200 logements supplémentaires, grâce à la réalisation de plus de 15 km de réseau de distribution, a précisé le même responsable. Le reste des logements bénéficiaires de cette opération sont situés à la cité du 17 Juin, en périphérie de la commune, où 630 foyers ont été raccordés, grâce à un réseau de distribution de gaz de plus de 16 km, réalisé pour un montant de près de 80 millions de DA, dans le cadre du programme de raccordement des zones reculées au gaz naturel. La célébra-

tion de la Journée nationale de la mémoire s'est déroulée en présence de la famille révolutionnaire, des autorités de la wilaya, et de représentants de divers organismes et associations. Plusieurs activités ont été organisées à l'occasion, notamment des expositions à la Direction nationale des archives, des hommages à la famille révolutionnaire, ainsi qu'aux éléments de la Protection civile ayant participé aux opérations de sauvetage lors de catastrophes à travers plusieurs wilayas. Les autorités de la wilaya ont supervisé, en outre, le lancement officiel des classes de formation des marins à l'Ecole de formation dans les métiers de la pêche «Chahid Ahmed Zerrouni» de Dellys (à l'est de Boumerdes), ainsi que l'inauguration de campagnes de prévention et d'expositions de sensibilisation destinées aux hommes de la mer.

Elevage et productions laitières à Tizi-Ouzou

Une dynamique entrepreneuriale prometteuse

L'activité d'élevage et le secteur des productions laitières à Tizi-Ouzou témoignent d'un dynamisme entrepreneurial prometteur pour l'économie locale et nationale. La volonté affirmée des investisseurs de développer et de moderniser leurs exploitations insufflé une nouvelle énergie à cette filière essentielle, comme le démontrent les données communiquées par les responsables du secteur. L'élevage, traditionnellement ancré dans la wilaya, n'a cessé de progresser au fil des années, connaissant un essor et une modernisation constants. Et malgré les défis posés par le relief montagneux de la région, qui contraint certains éleveurs à l'élevage hors sol, le secteur continue de se développer. Ce dynamis-

me se manifeste également dans l'activité de transformation du lait, qui a connu une ascension remarquable ces dernières années. Du traditionnel fromage « Aguglu », également appelé « Ighunam », à base de lait de vache ou de chèvre et obtenu par emprésurage avec de la sève de figuier, à une large gamme de fromages fondus, à pâte molle, dure, pressée et autres, la wilaya a réalisé un bond qualitatif significatif dans le domaine des productions laitières. Malgré un relief parfois difficile, la filière laitière (production et transformation) connaît une évolution positive, soutenue par les politiques publiques de développement (subventions, formation, accompagnement) mises en œuvre ces dernières années. Ces initiatives visent à

réduire la dépendance aux importations de poudre de lait et à atteindre l'autosuffisance dans ce secteur crucial. En effet, le tissu de transformation laitière se densifie, avec des laiteries locales qui investissent dans l'amélioration de leurs capacités et la diversification de leurs gammes de produits. Le lait frais pasteurisé, le lait caillé et les fromages produits dans la région illustrent un savoir-faire local en pleine expansion, a affirmé Nadir Bousa, chef de service de l'organisation de la production et de l'appui technique (OPAT) à la direction des services agricoles (DSA). Les chiffres communiqués à l'APS par Hamid Saidani, président de la chambre de wilaya de l'agriculture (CAW), confirment cette dynamique.

Hommage aux martyrs du 8 mai 1945

Le ministre des Transports anticipe la décongestion du port

En visite samedi dernier à Béjaïa, le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a présidé une réunion de travail avec les responsables du port, des Douanes, de l'entreprise Bejaia Mediterranean Terminal (BMT), ainsi que des autorités locales, afin d'identifier et de lever les contraintes pesant sur l'activité du port de Béjaïa. Cette rencontre a été principalement consacrée aux risques de congestion croissante auxquels fait face la plate-forme portuaire. À cette occasion, le ministre a salué les performances réalisées depuis la mise en œuvre d'un nouveau système de travail en continu (24h/24 et 7j/7). Selon lui, «ce dispositif a permis une montée en puissance notable de l'activité, notamment au terminal à bois qui exploite désormais 80 % de ses capacités». M. Sayoud a insisté sur la nécessité «de maintenir cette dynamique d'optimisation, tout en explorant de nouveaux leviers pour améliorer la rentabilité et l'efficacité de l'ensemble des segments d'activité du port», en préconisant «le transfert du fret conteneurisé vers la zone logistique extra-portuaire de Tixter», dans l'objectif de désengorger les aires de stockage internes au port et fluidifier davantage les opérations. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large visant à renforcer la compétitivité de la plateforme portuaire de Béjaïa, acteur clé du commerce maritime national. H.Smaïli

Blida

Un incendie maîtrisé dans un centre commercial à Meftah

Les unités de la Protection civile de la wilaya de Blida sont parvenues à maîtriser un incendie qui s'est déclaré dans la nuit de mardi à mercredi dans un centre commercial à «Hai El-Hanaichia», dans la commune de Meftah, empêchant son extension vers les habitations mitoyennes, a indiqué un communiqué du même corps constitué, assurant qu'aucune victime n'est à déplorer. L'intervention s'est faite par l'unité secondaire de la Protection civile de Meftah, appuyée par celles de Larbaâ, de Bougara, d'Oued El Alleug, de Mouzaia et d'El Afroun, en sus de l'unité principale de la wilaya, ainsi que des renforts venus de Boumerdès, à côté de l'unité nationale d'instruction et d'intervention de la protection civile (UNIIPC), ajoute le communiqué. L'opération d'extinction des feux, pour laquelle d'importants moyens matériels et humains ont été mobilisés et menée sous la supervision du directeur de wilaya par intérim de la Protection civile de Blida, a pris fin vers 3h40, note la même source.

Tribunal de Mila

Un commerçant de viandes en détention provisoire pour spéculation illicite

Le tribunal de Mila a ordonné le placement en détention provisoire du propriétaire d'un commerce de détail de viande et de volaille pour délit de spéculation illicite, après avoir procédé à la vente de viande importée à un prix supérieur au prix réglementé, a indiqué mercredi un communiqué du Parquet de la République près ce tribunal. "En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le Parquet de la République près le tribunal de Mila informe l'opinion publique que dans le cadre d'un contrôle par les services de la direction du Commerce de la wilaya de Mila, de l'opération de vente de la viande importée, un propriétaire d'un commerce de détail de viande et de volaille répondant aux initiales (B.R) a été pris en flagrant délit de vente de viande importée à un prix exagéré (supérieur au prix réglementé)", précise la même source. "En date du 7 mai 2025, le mis en cause a été présenté devant le Parquet de la République près le tribunal de Mila, puis renvoyé devant ce tribunal dans le cadre des procédures de comparution immédiate pour spéculation illicite", ajoute le document. "Le tribunal a ordonné, le même jour, l'ajournement de l'affaire pour l'audience du 14 mai 2025, et le placement de l'accusé en détention provisoire", conclut le communiqué.

الديوان العمومي للمحضر القضائي
الاستاذ زمري محمد نسيم
محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن
محضر قضاء وهران
حي الصديقة ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية
العقارية المناخ وهران
محضر تبليغ حكم حضوري عن طريق النشر
طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق ا م ا
نحن الاستاذ زمري محمد نسيم محضر قضائي لدى محكمة
فلاوسن مجلس قضاء وهران. الجاعل مقر مكتبه ب: حي
الصديقة ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية
العقارية المناخ وهران الموقع اذناد. بناءا على طلب من
السيدة مخفي مليكة، العنوان: حي 2000 مسكن ع 6/6
بلقايد بنر الجير وهران. بناءا على المواد : 405-406-
407-416-412 فقرة 04 من ق ا م ا. بلغنا عن طريق النشر: لحمر شريف محمد الأمين،
العنوان: حي 2000 مسكن ع 6/6 بلقايد بنر الجير
وهران. نسخة من حكم حضوري الصادر بتاريخ
2021/12/27 عن محكمة فلاوسن قسم شؤون الاسرة
رقم الفهرس 2021/05726 رقم الجدول 2021/05077.
وأعلمناه بان أجل الطعن بالاستئناف محدد بشهر واحد
(01) ابتداء من تاريخ التبليغ إذا كان للشخص ذاته و
يمدد أجل الاستئناف إلى شهرين (02) إذا تم التبليغ في
موطنه الحقيقي أو المختار طبقا لنص المادة 336 من
قانون الإجراءات المدنية والإدارية.

المحضر القضائي
12.05.2025

الاستاذ بن محيوس عبد العزيز
الموثق بوهان
بوهان 14 نهج الشيخ العربي تبسي
اعلان عن بيع حقوق قاصرات
سجري بمكتب الاستاذ بن محيوس عبد العزيز
الموثق بوهان بتاريخ 2025/05/25، على الساعة
10 صباحا، بيع حقوق عقارية المتمثلة في
3024/48 في الشياح ملك: القاصرة : زروقي
مروى بنت كريمو المولودة بوهان في
2008/05/29. القاصرة: زروقي رحاب بنت كريمو
المولودة بوهان في 2012/03/18. القاصرة:
زروقي ريتاج بنت كريمو، المولودة بوهان في
2015/09/05. طبقا للأمر الصادر عن مجلس قضاء
وهران، محكمة العثمانية، مكتب الرئيس بتاريخ
2025/04/16 رقم الترتيب 25/237 من القطعة رقم
07 عبارة عن محل الاستعمال سكني كان بوهان
حي اسامة شارع L'AMP رقم 24 بالطابق
الأرضي القطعة رقم 08، عبارة عن محل الاستعمال
سكني كان بوهان حي اسامة، شارع L'AMP
رقم 24 بالطابق الأرضي. لكل معلومات إضافية
الاتصال بمكتب التوثيق المذكور أعلاه

الموثق
12.05.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي الاستاذة تلي خديجة محضرة قضائية
لدى محكمة مجلس قضاء وهران / اختصاص مجلس قضاء وهران
الذي مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06 وهران
الهاتف: 041.38.01.15
نشر مضمون محضر تبليغ امر بالحجز التنفيذي على عطار في جريدة
يومية وطنية
نحن الاستاذة تلي خديجة محضرة قضائية لدى محكمة مجلس قضاء
وهران الواقعة اذناه الكائن مكتبها بحي ليسكير عمارة E01 رقم 06
وهران.
بناءا على طلب البنك الوطني للتوفير والاحتياط وكالة العقيد لطفى
(410) وهران. بعد الاطلاع على المواد : 412 من قانون الإجراءات
المدنية والإدارية فقرة 04 المتضمنة و إذا كانت قيمة الالتزام تتجاوز
خمسماية ألف دينار 500.000.00 دج يجب أن ينشر مضمون عقد
التبليغ الرسمي في جريدة يومية وطنية. بناءا على: أمر بالحجز
التنفيذي على منقولات بمحكمة فلاوسن تحت رقم الترتيب 25/1158
بتاريخ 2025/03/17. محضر تبليغ امر بالحجز التنفيذي على
المنقولات بتاريخ 2025/04/15 عن طريق البريد المسجل من طرف
الاستاذة تلي خديجة. محضر تبليغ امر بالحجز التنفيذي على المنقولات
بتاريخ 2025/04/15 عن طريق التعليق للمحكمة من طرف الاستاذة
تلي خديجة. محضر تبليغ امر بالحجز التنفيذي على المنقولات بتاريخ
2025/04/15 عن طريق التعليق البلدية من طرف الاستاذة تلي خديجة.
فلاننا نحن الاستاذة تلي خديجة محضرة قضائية تبليغ امر بالحجز التنفيذي
على عطار الصادر عن محكمة فلاوسن بتاريخ 2025/03/17 فهرس
25/1158 المحرر بتاريخ 2025/04/15 من قبل المحضرة القضائية
الاستاذة تلي خديجة . ضد السيد تيريني محمد فاروق الساكن ب حي
الرياض ايلو رقم 45 اقامة 202 مسكن ترفوي عمارة H الطابق الرابع
على اليسار الدرج رقم الباب 10 وهران. وذلك في حدود مبلغ :
8.750.000.00 دج ثمانية ملايين وسبعة مائة وخمسون ألف دينار
جزائري. تمثل مبلغ الدين بالإضافة إلى مصاريف التنفيذ.

المحضرة القضائية
12.05.2025

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile)
Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it
Call us 0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Agence de voyage SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Amis internantes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net www.lecarrefourdalgerie.dz

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal d'actualité - L'actualité de l'Algérie

UN GRANDE OPERATION DE NETTOYAGE DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS
LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE

LE DIRECTEUR NATIONAL EN CONFERENCE DE PRESSE
RAJEVAC: "FACE AU LESOTHO, J'ALIGNERAI MON EQUIPE-TYPE"

LA VIE A SAÏDA
Téléphone portable pour la ville de Saïda
Saida attend l'arrivée de cette semaine
Historique "Chercher Saida"
Les femmes oranaises se plaignent
La recherche sociale
Aïd El Adha et vertes
Soudan: ce prix levé

09 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal d'actualité - L'actualité de l'Algérie

DES FAMILLES ÉCARTÉES MONTENT AU COÛTEAU
RELOGEMENT: UN DOSSIER CHAUD À ORAN

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal d'actualité - L'actualité de l'Algérie

24 CAS ENREGISTRÉS À OUARGLA ...
LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal d'actualité - L'actualité de l'Algérie

364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DÉPÔT À ORAN

VIOLENTE COLLISION ENTRE UN MINIBUS ET UN VÉHICULE DE TOURISME PRÈS DE SKIKDA
09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal d'actualité - L'actualité de l'Algérie

UN TROU DE CAISSE DE 2.366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT

ENQUÊTE À LA RECETTE FISCALE DE AIN EL HADJAR

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal d'actualité - L'actualité de l'Algérie

UNE FILLETTE RETROUVÉE À DJELFA

40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHIMI ET 35 MILLIONS POUR SLHARJI
LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal d'actualité - L'actualité de l'Algérie

SIT-IN DU PERSONNEL MÉDICAL
LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal d'actualité - L'actualité de l'Algérie

UN MARIN ALGÉRIEN PORTE DISPARU ENTRE LA TURQUIE ET LA GRÈCE

LA GRANDE SEKHA, LA MACTAA, LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW
LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ÉTAT D'ABANDON

SOMMES-NOUS PRÊTS POUR PASSER CE CAP?

UNIONNISTE DU 20 AOÛT 1988 DE MOGHA
SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal d'actualité - L'actualité de l'Algérie

DEUX KALACHNIKOV RECOVERÉS ET DES GRENADES

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III
IL RESTE 2.500 MILLIARDS DE DA À RECOURVER

IMPOTS

553 DOSSIERS LIÉS AUX INFLUENCES DE CHARAKI THAMRAÏA À LA JUSTICE EN 2015
140 MILLIONS D'EUROS DE TRANSFERT ILLICITE

UN CONGRÈS AÛT ANNÉE AGENT DU TRANSPORT COLLECTIF PRIVÉ COÛTE PLUS CHER

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal d'actualité - L'actualité de l'Algérie

05 MORTS ET UN BLESSÉ GRAVE DANS UN CORTÈGE NUPTIAL

UN JEUNE DE 20 ANS BATTU À MORT ET JETÉ DANS L'OUED

UN INSPECTEUR DE LÉVIGATION ET 50 FOURNISSEURS ENTENDUS PAR LA JUSTICE
CANTINES SCOLAIRES: LE SCANDALE DE TROP À TIARET

PHOTO POLITIQUE
GHOUAL AVERTIT CONTRE LA DÉLIQUESCENCE DE LA CHOSE POLITIQUE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS A VU UN TROU ET UN DISPARU À AIN AL AÏER

LE CARREFOUR D'ALGERIE
Le journal d'actualité - L'actualité de l'Algérie

DEUX CORPS SANS VIE REMPLACÉS À ORAN ET EL KALA

COUP À TROUS DES FORTIFIES À SPRI OUSTELABEN

LA RENCONTRE EST PRÉVUE LE 12 SEPTEMBRE AU SÉJOUR DE CÉSAR

DES FACTURES SERONT EXIGÉES AUX AGRICULTEURS

L'équipe formée par Ghomari et Belbachir égale un triste record
13ème défaite de la saison pour le MCO!

Par Rachid B.

Le déplacement à l'est a sur tout confirmé une tendance au MCO : le maintien sera encore plus difficile à aller chercher que lors de l'éreintante et si singulière saison dernière. Car, alors qu'il lui fallait revenir avec au moins le point du nul pour garder intactes ses chances de pérennité parmi l'élite professionnelle, le Mouloudia d'Oran a, en effet, concédé avant-hier sa 13ème défaite de la saison à Khenchela. Malgré l'absence du public local en raison de la sanction du huis clos infligée à l'USMK, les Oranais n'ont pu tenir tête aux joueurs de Hocine Achioui qui a décroché à l'occasion son premier succès sur le banc khencheli. Cueilli à froid dès la 4ème minute par un but signé Oukil, le Mouloudia avait, pourtant, cru avoir réussi le plus dur en revenant à la marque peu après la demi-heure de jeu par l'entremise du jeune Goudjil. C'était, néanmoins, compter sans le penalty sifflé par Bouslimani en faveur des locaux à cinq minutes de la fin du pre-

mier half. Transformé par Djaouchi, ce coup du sort offrit à l'USMK une avance qui allait s'avérer définitive d'autant plus que l'adversaire oranais ne s'est pas montré sous son meilleur jour, ne parvenant que très rarement à inquiéter le gardien de but Oussama Litim. Avec cette nouvelle défaite, le MCO se retrouve plus que jamais menacé par la relégation en Ligue 2 comme en témoigne sa mauvaise enseigne au classement général et son capital points resté bloqué au nombre 27. L'équipe drivée par Abdelkader Amrani a, aussi et surtout, égalé le triste record mouloudéen du nombre de défaites en une seule saison, à savoir 13, dont 11 loin d'Oran. Vu la faiblesse de l'effectif et ses carences connues du grand public, il est attendu que «ce» MCO version Hyproc batte ce record avant la fin de l'exercice en cours dans la mesure où il lui reste encore six rencontres à disputer. Et vu ce qu'ont montrés les coéquipiers de Merouane Dahar jusqu'à présent, il paraît miraculeux pour ne point dire impossible que cette équipe parvien-

ne à terminer cette saison 2024-2025 sans concéder une autre défaite, la 14ème, qui ferait d'elle l'équipe du MCO la plus faible de l'histoire étant donné que jamais le club n'avait chuté autant de fois en une seule année footballistique en 62 éditions du championnat national! Rappelons qu'aucun dirigeant ou membre du conseil d'administration de la SSPA-MCO sous pavillon d'Hyproc n'avait accompagné les Rouge et Blanc à Khenchela, encore moins le directeur sportif et ancien joueur, Mourad Meziane.

FAF
Inauguration du mini-terrain «FIFA Arena» à Alger

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a inauguré jeudi le mini-terrain "FIFA Arena", situé au sein du collège Malek Haddad à Alger, dans le cadre du projet de la Fédération internationale de football (FIFA) visant à créer au moins 1000 nouveaux mini-terrains à travers le monde. La cérémonie d'inauguration a été marquée par la présence de représentants de l'instance mondiale de football ainsi que le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Amine Mesloug, et du secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, a indiqué le communiqué de l'instance fédérale. De son côté, le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino, a félicité la Fédération algérienne de football (FAF), qui a procédé à l'inauguration officielle du mini-terrain "FIFA Arena". "Félicitations à la Fédération algérienne de football et à son président, Walid Sadi.

Près sa précieuse victoire décrochée samedi

Le MO Bejaïa accède en Ligue 2

Le MO Bejaïa a assuré son accession après sa précieuse victoire décrochée samedi face au voisin la JSM Bejaïa sur le score de 1-0, au stade de l'Unité maghrébine, pour le compte de la 28ème journée de la division inter-régions (groupe Centre Est). L'unique but de la partie a été inscrit par Islam Bendif, sur penalty en seconde période. A l'issue de cette victoire, le MOB conforte sa position de leader, à six longueurs sur son dauphin la JS Boumerdès, vainqueur à domicile face à l'ES Bouakeul (6-0), à deux journées de l'épilogue. Le MOB ne peut être rejoint par la formation de Boumerdès, grâce à une meilleure différence de buts dans les deux confrontations directes: 0-0 à l'aller, 2-0 pour le MOB au retour. Le MOB, rétrogradé en 2022, rejoint la formation du CRB Adrar, qui a assuré son accession en Ligue 2, en assurant de terminer leader de son groupe. Dans les quatre autres groupes de la division inter-régions, le suspense sera jusqu'au bout, notamment dans la poule Ouest, où l'USM Bel Abbès (1e, 75 pts) et le WA Tlemcen (2e, 73 pts), poursuivent leur chassé-croisé.

Coupe d'Algérie de Cyclisme sur route à Oran

Victoire de Abdallah Benyoucef et Ziani Amine

Les coureurs cyclistes Abdallah Benyoucef du MC Alger en seniors et Ziani Amine du club TC Rouiba en juniors ont remporté la 2ème étape de la course en ligne de la Coupe d'Algérie 2025 de cyclisme sur route, courue samedi sur un circuit fermé au niveau du 5e boulevard périphérique d'Oran. Abdallah Benyoucef du MC Alger a franchi la ligne d'arrivée au sprint avec un temps de 2h 54m 52sec, devant Mansouri Hamza du club (Madar Pro Team) et Sahraoui Abdenmour de l'IRB El Kantara, qui a complété le podium avec un temps de 2h 55m 07sec, après avoir couvert une distance de 120 km. Chez les juniors, la première place est revenue au sprint à Ziani Amine du TC Rouiba, sur une distance de 90km, avec un chrono de 2h 09m 38s, devant Tamazourt Hichem et Hamzioui Salah, sociétaires du MC Alger. Chez l'élite dames, l'épreuve disputée sur un parcours de 60 km a été remportée par Bouyacour Amina du club Amel El Maleh, avec un chrono de 1h 40' 54", suivie de Maria Abbou de l'Olympique de Bejaia avec (1 h 52' 21"). En juniors filles, sur la même distance, la palme est revenue à Zerrouki Yousra du club TC Rouiba avec



un chrono de 1 h 53' 04"), devant ses coéquipières, Athmane Malak Anfal avec (1 h 54' 29") et Hadjer Yousra en (1 h 54' 29"). Le président de la ligue oranais de cyclisme, Karim Guerabou, a estimé que le niveau technique de cette étape de course en ligne de la Coupe d'Algérie a été "appréciable" dans l'ensemble, ajoutant que cette compétition s'inscrit dans le calendrier annuel de la Fédération algérienne de cyclisme. Vendredi, l'épreuve du contre-la-montre en in-

dividuel a été remporté par Azzedine Lagab du MC Alger chez les seniors et Hamzaoui Mohamed Amine du HRM Birtouta chez les juniors. Cette compétition de la Petite reine, organisée durant deux jours par la Fédération algérienne de cyclisme en collaboration avec la Ligue de cyclisme de la wilaya d'Oran et la Direction de la jeunesse et des sports locale, a enregistré la participation de 76 cyclistes des catégories juniors et seniors, issus de 16 clubs du pays.

USM Alger
Boubaker Abid nouveau président du Conseil d'administration



L'USM Alger, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis, a annoncé samedi la nomination de M. Boubaker Abid à la tête du conseil d'administration (CA) de la SSPA-USMA, en remplacement d'Athmane Sehbane, démissionnaire. Cette décision a été prise par le Conseil d'administration de l'USMA, réuni samedi matin au siège du groupe portuaire «Serport», au cours de laquelle plusieurs décisions importantes ont été adoptées. Lors de cette réunion, Athmane Sehbane a remis sa démission de la présidence du Conseil d'administration (CA), une décision entérinée par les membres présents, a précisé un communiqué publié sur la page officielle Facebook du club algérois. «Les administrateurs ont salué les efforts de Sehbane depuis le début de la saison, et ont chargé Boubaker Abid de proposer une nouvelle structure organisationnelle afin de consolider la stabilité du club et de répondre aux ambitions sportives de l'USMA», précise la même source. L'USMA traverse une mauvaise passe avec une élimination en quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine, chose qui a précipité le départ de l'entraîneur brésilien Marcos Paqueta, dont le contrat a été résilié à l'amiable, mais également trois revers de suite en championnat de Ligue 1. En attendant la nomination d'un nouvel entraîneur, la direction de l'USMA avait nommé Mohamed Lacet au poste d'entraîneur-adjoint. Distancée dans la course au podium en Ligue 1, l'USMA, 6e au classement avec 33 points, accuse dix points de retard sur le troisième, la JS Kabylie. Les «Rouge et Noir» recevront ce dimanche au stade du 5-juillet le CS Constantine pour le compte de la 25e journée de Ligue 1 Mobilis. Ils comptent désormais un match en moins, prévu le vendredi 23 mai face au voisin le MC Alger, en mise à jour de la 22e journée.

Ligue de football professionnel
Programme de la 26ème journée

La LFP (Ligue de football professionnel) a dévoilé le programme de la 26e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue les 16, 17, 18, et 19 mai. L'affiche entre le leader le MC Alger et l'ES Sétif se jouera le lundi 19 mai au stade olympique du 5 Juillet, selon le programme dévoilé par la LFP. Le match du co-dauphin, le CRB, en déplacement face à l'ASO Chlef est également programmé le lundi 19 mai. De son côté, la JS Kabylie, qui partage la deuxième place avec le CRB, recevra la JS Saoura, le samedi 17 mai. Le derby entre le Paradou AC et l'USM Alger se jouera le même jour.

Vendredi 16 mai 2025 :

MC Oran – NC Magra
Olympique Akbou – USM Khenchela

Samedi 17 mai 2025 :

JS Kabylie – JS Saoura
Paradou AC – USM Alger

Dimanche 18 mai 2025 :

ES Mostaganem – MC El-Bayadh
CS Constantine – US Biskra

Lundi 19 mai 2025 :

MC Alger-ES Sétif
ASO Chlef – CR Belouizdad

Tlemcen

Remise du 9e Prix littéraire "Mohamed Dib" et du Prix "Dib Amal" de la nouvelle courte



La neuvième édition du Prix littéraire "Mohamed Dib", ainsi que le Prix "Dib Amal" de la nouvelle courte pour les jeunes ont été remis, samedi soir au Palais de la Culture "Abdelkrim Dali" de Tlemcen. Les romans "Sirat mawta lam yabkihim ahad" (Biographie de morts que personne n'a pleurés) en langue arabe de Abdelkader Barghouth, "Murdus" en langue amazighe de Ould Ammar Tahar, et "Taxi" en langue française de Aymen Liham ont été récompensés. Le Prix "Dib Amal" de la nouvelle, dans sa première édition et destiné aux jeunes âgés de 18 à 30 ans, a été attribué à Sirine Bessaïd pour sa nouvelle en langue française intitulée "Le rouge du café". Ces quatre œuvres littéraires ont été sélectionnées parmi une liste de plus de 130 participants dans les deux éditions, organisées par l'association provinciale "Dar El Kobra" (La Grande Maison), et choisies par un jury composé de 23 membres comprenant des écrivains, critiques littéraires et enseignants universitaires. Le directeur local de la culture et des arts, Amine Boudefla, a déclaré à cette occasion que le Prix "Mohamed Dib" a été officiellement inscrit parmi les activités soutenues par le ministère de tutelle, en plus de la création du Prix "Dib Amal" pour encourager les jeunes à la créativité dans l'écriture de la nouvelle. Le même responsable a ajouté que ces deux prix permettent de faire connaître les œuvres de Mohamed Dib, en tant qu'un des écrivains algériens ayant dénoncé les pratiques coloniales françaises et contribué à la sauvegarde de la mémoire nationale contre l'effacement et la déformation. La cérémonie de remise des prix a également été marquée par la remise de certificats et de prix symboliques à tous les participants, ainsi que par la présentation d'une pièce de théâtre sur la traduction, mise en scène par de jeunes membres de l'atelier théâtre de l'association "Dar El Kobra", et l'interprétation de morceaux de musique andalouse par l'orchestre "Es Salam" de Tlemcen. Les organisateurs ont programmé pour demain, dimanche, une journée d'étude sur la traduction au Palais de la Culture "Abdelkrim Dali" de Tlemcen, selon la présidente de l'association, Sabah Benmansour.

Constantine

Présentation de la pièce de théâtre "Carnaval Romain"

La générale de la pièce de théâtre "Carnaval Romain" a été présentée jeudi au théâtre régional "Mohamed Tahar Fergani" de Constantine devant un public nombreux. La pièce, produite et mise en scène par l'artiste de théâtre "Mouni Boualem", raconte l'histoire de Margit, une ancienne comédienne de renom dont la gloire passée s'est effacée, la laissant sombrer dans l'isolement et la misère, recluse dans les sous-sols d'un théâtre. Confrontée à son directeur, un personnage opportuniste et manipulateur, l'arrivée d'un dramaturge réputé proposant une répétition expérimentale vient bouleverser la donne. S'ensuit alors une course effrénée pour

réussir cette "générale" coûte que coûte, en dépit de l'inexpérience manifeste des jeunes acteurs, poussant le directeur à exploiter le prestigieux passé de Margit à des fins personnelles. Miklós Hubay, la pièce Marie subtilement comédie et tragédie. Elle est ponctuée de tableaux dansés et de séquences musicales qui enrichissent la mise en scène, offrant ainsi une expérience théâtrale complète, sublimée par la profondeur et l'authenticité du texte. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la représentation, la productrice et metteuse en scène, "Mouni Boualem", a exprimé sa joie de présenter sa toute première création théâtrale. Elle a expliqué avoir cher-

Béjaïa

L'Afrique à l'honneur pour la 14ème édition du Festival International du Théâtre

Par Hocine Smaïli

La 14e édition du Festival International du Théâtre se tiendra du 10 au 17 octobre prochain, selon le Commissariat du festival, présidé par le dramaturge Slimane Ben Aïssa. Placée sous le thème «L'Afrique à l'honneur», cette édition mettra en lumière la richesse et la diversité des formes scéniques africaines, alliant traditions ancestrales et expérimentations contemporaines avec au programme des spectacles, ateliers et rencontres entre professionnels du 4e art. Cette nouvelle édition ambitionne d'«offrir une tribune vivante à la création théâtrale africaine et d'affirmer son universalité», précise un responsable de cette manifestation culturelle, accueillie pour la 14e année par l'ancienne capitale

des Hamadites. Pendant une semaine, Béjaïa deviendra ainsi un véritable carrefour culturel où des troupes, venues des quatre coins du monde, présenteront leurs œuvres théâtrales. Des formations algériennes seront également de la partie, avec des pièces issues de différentes régions du pays. Le jeune public ne sera pas en reste, avec des représentations en salle et en plein air ainsi que dans les quartiers, les écoles et les places publiques. Des conteurs traditionnels redonneront vie aux légendes africaines et aux récits amazighs, renouant avec l'esprit du «Hakwati». En parallèle aux représentations, des ateliers seront proposés aux jeunes artistes émergents et passionnés. Animés par des professionnels du théâtre, ces formations por-

teront sur le jeu d'acteur, l'écriture dramatique, la mise en scène, le travail du corps et de la voix. Le festival se veut également un espace de réflexion, ouvert aux chercheurs, critiques et journalistes, qui débattront des enjeux de la critique théâtrale en Algérie. Un forum réunira en outre des intellectuels et dramaturges africains pour interroger le rôle du théâtre dans les dynamiques culturelles, politiques et sociales du continent. En mettant à l'honneur le théâtre africain, Béjaïa réaffirme sa place de carrefour des cultures et d'espace de dialogue artistique à travers ce festival, dont la 14e édition s'annonce déjà riche en émotions, en découvertes et en partages, dans la continuité de l'esprit d'ouverture et de transmission qui l'anime depuis sa création.

Présentation à Alger, de l'avant-première du film "La Gare Aïn Lahdjar"

L'avant-première du long métrage, "La Gare Aïn Lahdjar" de Lotfi Bouchouchi, une comédie dramatique construite autour d'un microcosme social, a été présentée samedi à Alger, en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou. Accueilli à la Cinémathèque d'Alger, le film, produit sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par le Centre algérien du développement du Cinéma (CADC) et la société de production Studio DS, a été projeté devant un public nombreux et averti, composé de professionnels, critiques, et spécialistes du 7e art, ainsi que d'étudiants de l'Institut supérieur des métiers des arts de la scène (Isma) et de l'Institut national supérieur du cinéma (INSC). Le long métrage "La Gare Aïn



Lahdjar" raconte, près de 90 minutes durant, l'histoire d'une petite bourgade au fin fond du désert et ses habitants qui tentent comme ils peuvent de la sauver de son isolement et de l'oubli qui la menacent, dans une satire constructive et une comédie douce et amère qui, sous couvert de la dérision, dénonce les

travers de la société, à une époque de grands défis. Constituant un des points forts de ce film, le casting et la distribution qui ont réuni une pléiade d'acteurs et d'actrices, entre anciens et nouveaux, pour les voir s'investir dans une belle synergie qui a permis une chimie des rôles des plus réussies. Nabil Asli, Houria Behloul, Yaakoub Guenfoud, Yasmine Kerkache et Kamel Rouini, Rachid Ben Goudifa, Mourad Saouli, Mebrouk Ferroudji, Ahmed Deloum, Mohamed Kadri, ont ainsi, avec les ornements musicaux judicieux d'Aboubakr Maatallah, réussi à donner vie au texte de Rachid Ben Brahim, réécrit avec une main de maître, dans la dynamique du mouvement et la magie de l'image par le grand Lotfi Bouchouchi. La directrice de la société de production "Studio DS", Mme Dahlia Antri, chargée notamment, de la partie exécutive du projet a fait savoir que la distribution dans les salles obscures de l'ensemble du territoire national du long métrage "La Gare Aïn Lahdjar" devrait être effective à partir de la fin du mois en cours. A l'issue de la projection, le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou a remis au réalisateur Lotfi Bouchouchi ainsi qu'à la directrice de production Mme Dahlia Antri, et par leur biais, à l'ensemble du staff technique et artistique du long métrage "La Gare Aïn Lahdjar" des distinctions honorifiques, pour céder ensuite la parole au public présent qui a animé, avec les concepteurs du film, un débat fructueux, constructif et utile.

“Le chauffeur a perdu le contrôle”
**21 morts dans un accident
de bus au Sri Lanka**



Au moins 21 passagers d'un bus qui transportait des pèlerins ont été tués et 24 autres blessés dimanche matin dans le centre du Sri Lanka lorsque leur véhicule s'est écrasé dans un ravin, a annoncé la vice-ministre des Transports. “Vingt-et-une personnes sont mortes, nous essayons de les identifier”, a déclaré à la presse Prasanna Gunasena, accourue sur le site de l'accident. “Les blessés ont été conduits dans deux hôpitaux”, a-t-elle poursuivi. Le bus - qui transportait 70 personnes pour une capacité maximale de 50 - circulait dans la nuit dans les collines de la

région de Kotmale lorsque son chauffeur en a perdu le contrôle, a précisé la police. “Le bus penchait du côté gauche et quand le chauffeur a pris un virage, il a perdu le contrôle et le bus est tombé”, a raconté sous couvert d'anonymat un survivant à la presse locale. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

**DÉFAILLANCE TECHNIQUE OU
CHAUFFEUR ENDORMI?**

“Nous cherchons à établir si le véhicule a subi une défaillance mécanique ou si le chauffeur s'est endormi”, a précisé sous

couvert d'anonymat à l'AFP un officier de la police locale. Le véhicule, propriété d'une entreprise de transports publics, avait quitté la ville de Kataragama, dans le sud du Sri Lanka, et devait rejoindre celle de Kurunegala (nord-ouest), à 250 km de là. Cet accident est le plus meurtrier survenu sur les routes de l'île d'Asie du Sud depuis la collision d'un bus avec un train à un passage à niveau, qui avait fait 37 morts en 2005 à Polgahawela (nord-ouest). Quelque 3.000 personnes perdent chaque année la vie sur les routes du Sri Lanka.

Espagne

**Nuage toxique de chlore levée
du confinement de 150.000 personnes**

Le confinement de 150.000 personnes appelées à ne pas sortir de chez elles en raison d'un nuage toxique de chlore, en Catalogne, dans le nord-est de l'Espagne, a été levé samedi en mi-journée par les autorités. A l'aube, les habitants de cinq communes d'une région située entre Barcelone et Tarragone avaient été appelés à se confiner, en raison du nuage toxique provoqué par un incendie dans un dépôt industriel stockant des produits pour piscine. Les autorités leur avaient demandé de rester chez eux, fenêtres et portes closes, tandis que des routes et des gares étaient fermées pour éviter tout déplacement vers cette zone. “Le confinement est levé”, a annoncé peu après 12H15 (10H15 GMT) la responsable de l'Intérieur de Catalogne, Núria Parlon, lors d'une conférence de presse. Elle a toutefois demandé aux personnes vulnérables, aux enfants et à celles qui pratiquent un sport de ne pas sortir encore par précaution. De même, les pompiers ont appelé la population à rester vigilante, car en fonction des vents et du mouvement du nuage toxique

qui ne s'est pas encore complètement dissipé, ils pourraient demander de nouveaux confinements dans des zones limitées. “Aucun blessé n'a été signalé”, ont indiqué les pompiers sur le réseau social X, qui ont mobilisé de grands moyens pour éteindre l'incendie. Celui-ci s'est déclaré à l'aube dans un entrepôt industriel de la municipalité de Vilanova i la Gel-

tru, et l'eau utilisée par les pompiers a réagi chimiquement avec le chlore, ce qui a généré le nuage toxique, a expliqué le maire de Vilanova, Juan Luis Ruiz López. Les pompiers ont indiqué avoir maîtrisé l'incendie, mais travaillaient à “la surveillance du nuage généré par l'incendie pour suivre son évolution et ses niveaux de toxicité”.

Allemagne
**25 blessés au stade de Hambourg
après la remontée en Bundesliga**
La fête a été gâchée. 25 personnes ont été blessées samedi soir au Volksparkstadion de Hambourg, dont une qui se situe “entre la vie et la mort” selon les pompiers de la deuxième ville d'Allemagne, lors des célébrations de la remontée du Hamburger SV en Bundesliga. Samedi soir, sur les coups de 22h20, Hambourg a assuré sa remontée dans l'élite du football allemand grâce à sa victoire contre Ulm (6-1) à domicile dans son Volksparkstadion, avec 56.500 spectateurs. “Après le coup de sifflet final du match, les supporters de football ont envahi le terrain. A la suite de cela, certains supporters ont été blessés”, ont expliqué les pompiers de Hambourg dans un communiqué dimanche matin. Environ 65 forces des services de secours et des pompiers de la ville ont été mobilisées. “Depuis, 44 personnes ont reçu des soins médicaux. Cinq personnes ont été légèrement blessées, 19 gravement blessées et une personne entre la vie et la mort”, détaille le communiqué. Le HSV était descendu en 2e division pour la première fois de son histoire en 2018 et est parvenu à revenir en Bundesliga à sa septième tentative.

**Ils cambriolent un magasin de
jouets et repartent avec 15.000
euros de Lego**

Les cambrioleurs sont venus avec une idée très précise en tête. Dans la nuit du 4 au 5 mai, ils se sont introduits dans le magasin Joué Club de Saint-Doulchard, dans le Cher, pour y dérober uniquement des Lego pour un préjudice évalué à 15.000 euros, rapporte Le Berry Républicain. Le propriétaire du magasin explique au journal local que c'est une nouvelle tendance de cibler ces jeux, et en particulier les nouveautés qui peuvent être très onéreuses, dépassant les 200 euros pièce. Les cambrioleurs ne se sont même pas intéressés au coffre-fort du magasin, se concentrant sur des jeux qui peuvent devenir des pièces de collection et atteindre des prix importants à la revente. On ignore encore si l'alarme a été désactivée par les voleurs ou si elle a dysfonctionné. Le commerçant n'a en tout cas découvert les étagères vides que le lendemain matin. La police est venue relever des empreintes et le propriétaire a bien l'intention de porter plainte.

**Le véhicule brûlait comme une torche
Ils volent une voiture
et échappent de peu à la mort**

Deux voleurs de voitures français ont eu un grave accident dans un rond-point à Rekkem, alors que la police était à leurs trousses. Leur voiture volée a brûlé “comme une torche” après l'impact. Les deux hommes ont réussi à échapper aux flammes, avant d'être interpellés. Les deux hommes roulaient à bord d'une Peugeot 3008 volée un peu plus tôt. Ils ont été pris en chasse par la police de la région de Mouscron. La course-poursuite se serait également déroulée en partie sur le territoire français, mais l'accident s'est produit en Belgique, à Rekkem, en Flandre occidentale. Pris en chasse par la police, les voleurs ont tenté de s'enfuir, mais au rond-point de la N58 à Rekkem, le conducteur a perdu le contrôle de son véhicule. La Peugeot 3008 hybride, qui venait de Mouscron, a atterri sur la gauche du rond-point, arraché quelques arbres, frôlé le premier pilier du pont de l'autoroute et poursuivi sa course sur un talus en béton en pente. Juste après le pont, la voiture a heurté de plein fouet un imposant panneau de signalisation. Immédiatement après le crash, la voiture volée a pris feu. Les occupants, deux jeunes hommes qui, par miracle, sont sortis indemnes, ont réussi à s'enfuir, mais ont été rattrapés par la police. Les pompiers, intervenus presque immédiatement, ont maîtrisé les flammes. Le site de l'accident a été fermé à la circulation pendant plusieurs heures.

Congo

**Au moins 104 morts dans
des inondations dans l'Est**



Au moins 104 personnes sont mortes dans des inondations dans un village situé près des rives du lac Tanganyika, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a annoncé samedi un responsable administratif à l'AFP. Ce responsable, Sammy Kalonji, administrateur du territoire de Fizi, dans lequel se trouve le village sinistré, a fait état d'au moins 104 morts et “d'énormes dégâts matériels”.



2

08h35 Téléshopping
09h30 Amour, gloire et beauté
10h00 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h35 Petits plats en équilibre
12h40 Météo
12h50 Plus belle la vie, encore plus belle
13h20 Meurtre à Athènes
14h50 Meurtre en talons aiguilles
16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
19h45 Tirage du Loto
20h00 C'est Canteloup
20h10 Sam
21h00 Sam
22h05 Eurodreams
22h10 New York Unité Spéciale
22h55 New York Unité Spéciale
00h45 Programmes de la nuit



3

07h09 La boîte à questions
07h15 Le tableau volé
08h44 Le cercle
09h31 Plateaux Canal+ première
09h33 The Critic
11h11 La boîte à questions
11h19 En aparté
11h52 Clique
12h24 Plateaux Canal+ première
12h26 Old Guy
13h57 Les guetteurs
15h38 Les Graines du figuier sauvage
18h19 La boîte à questions
18h26 Clique
19h00 En aparté
19h34 En aparté
20h09 Cimetière indien
21h05 Le cercle séries
21h51 Clique
22h24 Lee Miller
23h31 Civil War
01h17 To the Moon



05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h35 Ça peut vous arriver chez vous
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h00 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 La meilleure boulangerie de France
18h45 Le 19.45
19h35 Scènes de ménages
20h10 Mariés au premier regard
21h10 Mariés au premier regard
22h25 Mariés au premier regard : nouveau rendez-vous avec l'amour
23h25 Enquête exclusive
00h50 Enquête exclusive

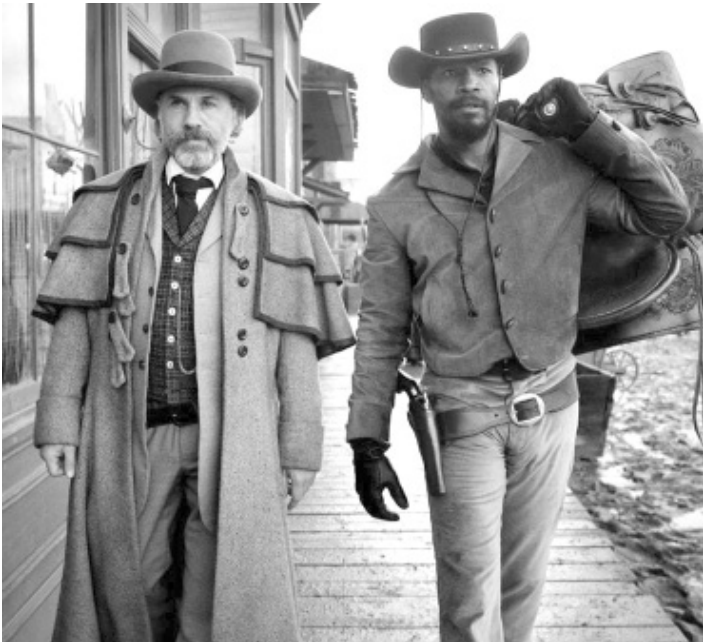
09h55 Stonehenge, ses origines révélées
10h50 La barge à queue noire : L'oiseau méconnu des rivages
12h00 Une cure de détox numérique
12h35 L'homme qui voulut être roi
14h50 Les oiseaux
16h20 Invitation au voyage
17h10 Invitation au voyage
17h55 Voyage en cuisine
18h30 Le dessous des images
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
19h55 Week-end à Zuydcoote
22h00 La femme de Tchaïkovski
23h25 Je danse et mon coeur pleure : Les labels de musique juifs sous le nazisme
00h20 Sven Helbig, "Requiem A" : Concert commémoratif à Dresde
01h20 Les leçons persanes
03h25 42, la réponse à presque tout

TÉLÉVISION 15



20h10

DJANGO UNCHAINED



Alors qu'ils escortent des esclaves au Texas, les frères Speck croisent un étrange dentiste, King Schultz. Il leur propose d'acheter Django, un des prisonniers enchaînés. Les Speck refusant, Schultz en abat un et part avec Django. Schultz est en fait un chasseur de primes. Il a besoin de Django pour reconnaître des hommes qu'il poursuit. En échange de son aide, il le libérera. De son côté, Django rêve de libérer sa femme qui a été vendue à un riche propriétaire.

Acteur: Jamie Foxx (Django), Christoph Waltz (le roi Schultz), Leonardo DiCaprio (Calvin Candie), Samuel L. Jackson (Stephen), Kerry Washington (Broomhilda von Shaft).



20h10

SAM



Sam se démène sur tous les fronts. Alors que l'assistante sociale a fini par se rendre compte de ses mensonges, elle tente le tout pour le tout pour conserver la garde de Jade. Cette dernière est en difficulté à l'école où elle subit les moqueries de certains camarades et refuse désormais de retourner en cours. Au sein de l'établissement, Sam repère que certains élèves affichent régulièrement des blessures. Blanche perd patience face à l'indécision de Laurent. Xavier et Véronique poursuivent leur expérimentation d'union libre. Les habitants du village se mobilisent pour racheter l'école en loucadé.



22h24

CIMETIÈRE INDIEN



Vingt-quatre heures après le meurtre de Rémy Martinez, Nicolas reste toujours introuvable. La juge d'instruction décide de confier l'affaire à la brigade criminelle de Marseille au grand dam des gendarmes de Péranne dont le travail n'est pas récompensé. Après avoir retrouvé un film familial datant de 2001, Lidia et Adrien pensent trouver un indice leur permettant de retrouver la trace du jeune fuyard.

Acteur: Mouna Soualem (Lidia Achour), Olivier Rabourdin (Jean Benefro), Denis Eyriey (Adrien Caron), Idir Azougli (Nicolas), Marina Dol (Karen Benefro)
Realisateur: Farid Bentoumi
Scénariste: Thibault Vanhulle, Farid Bentoumi



ORAN
24|16

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



06h00
19h58
63%
16 km/h

Alger		23-12
Constantine		24-09
Annaba		24-12
Ouargla		30-18
Mostaganem		23-17
Béchar		30-19

Le Salon du Mariage MABROUK

12^{ème} édition

du 14 au 18 mai 2025
au Centre de Conventions d'Oran
CCO (Le Méridien) de 11h à 20h



Cérémonie du mariage :

Hôtels, salles des fêtes, wedding-planners,
animation, traiteurs, confiseries, agroalimentaire...

Trousseau des mariés :

Habillement, accessoires, bijoux,
instituts de beauté, produits cosmétiques...

La vie à deux :

Agences de voyage, électro-ménagers,
Linge de maison, meubles & déco, vaisselle...

Au programme :

Défilés de mode, spectacles de danse, Concerts de musique,
shows exposants, MEGA tombola et plein d'autres surprises...



Un événement organisé par :
YB Marketing & Communication
www.ybmarketing-dz.com
contact@ybmarketing-dz.com

Tél. :
0561 666 722
0561 666 723
0561 666 724

Partenaire Média:

